



DU MOIS

PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17. - N° 79 - DÉCEMBRE 2001 - 14 FRANCS

UN LIFTING POUR LES BOULEVARDS

Trois options pour la remise en état des boulevards de Rochechouart et de Clichy (Voir page 10)

Les dix dossiers d'aménagement de La Chapelle

(Pages 3 et 4)

Huit représentants du 18e au Conseil des résidents étrangers

(Page 7)

Des trous dans les rues : rue des Martyrs, rue Tourlaque, impasse des Deux Nèthes

(Page 10 et page 12)

Près de l'avenue de Clichy, vingt-trois ans de délais pour faire un jardin

(Page 11)

Goutte d'Or : on demande des gardiens de square

(Page 14)

Histoire de la naissance de la cité Émile Blémont

(Rubrique architecture, pages 20 et 21)

Jardins secrets du 18e



En guise de cadeau de fin d'année, quelques images de l'été... (Pages 12 et 13)

Le bulletin d'abonnement est en page 17.

D1 Ad Jo 32713

Comment le 18e du mois passera à l'euro

A partir du prochain numéro (n° 80, janvier 2002), le 18e du mois coûtera 2,1 euros. Ce qui représente, très exactement, 13,776 francs, au lieu de 14 F actuellement. Le passage à l'euro permet donc une (très légère) diminution de prix.

Le prix de l'abonnement ne change pas pour le moment : • un an (onze numéros) : 19,82 €, • abonnement + adhésion à l'association : 35 €, • abonnement à l'étranger : 22,87 €. (Voir le bulletin d'abonnement page 17.)

COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER COURRIER

Une confusion

« Dans l'article que vous avez publié le mois dernier à propos des manifestations contre le trafic de crack, le dernier paragraphe, parlant des vœux et contre-vœux de nos élus, doit être précisé, afin de rétablir une vérité. Vous dites que le "contre-vœu" déposé par Annick Lepetit, maire du 18e, demande une réunion "dans les plus brefs délais" et que cette réunion aura lieu le 8 décembre. Je souhaite préciser que cette réunion ne se fera pas à l'initiative des élus mais qu'elle émane de plusieurs associations du quartier La Chapelle.

Ce projet, qui a mis plus de deux ans pour aboutir, a été soutenu par la *Coordination Toxicomanies 18e*, et doit permettre enfin d'avoir une première discussion sérieuse avec l'ensemble des acteurs sociaux sur la politique de lutte contre la toxicomanie à Paris et plus spécialement dans nos quartiers durement éprouvés. Cette réunion n'a pas pour seul objectif de régler le problème de Stalingrad, mais d'apporter des réponses globales à l'échelle de Paris.

Pour être l'un des initiateurs de ce projet, je ne peux pas laisser dire que cette réunion est à l'initiative de la mairie du 18e en réponse notamment à la résurgence du trafic de crack autour de Stalingrad. L'initiative en revient aux seuls habitants et aux associations du quartier qui les représentent. Toute récupération politique serait incongrue... »

Pour Olive 18,
Olivier Ansart

Réponse de la rédaction : Vous avez raison. Il y a eu une confusion. Les animateurs de la *Coordination Toxicomanies* nous l'avaient signalé eux aussi. Nous en sommes les premiers... confus.

Nous ignorons quelle suite la municipalité du 18e compte donner au "contre-vœu" d'Annick Lepetit, mais en tout cas la réunion du 8 décembre n'a rien à voir avec cela. (Voir l'article page 5 du présent numéro.)

Rue Richomme

Un de nos lecteurs, retraité, dont l'appartement donne d'un côté sur la rue Richomme et de l'autre sur la rue Polonceau, nous raconte :

« La rue Richomme, on pourrait la rebaptiser "rue de la Pisse". C'est une infection. Ça ne date pas d'aujourd'hui, mais les choses empirent. J'ai téléphoné au service du nettoyage. La personne qui m'a répondu m'a dit que les services passaient maintenant le moins possible dans le quartier, car une de leurs équipes s'est fait agresser il y a quelques semaines rue Myrha. "On ne veut pas partir au travail le matin en se demandant si on reviendra entier le soir", m'a-t-il dit.

Il m'a conseillé de téléphoner à la préfecture de police. ce que j'ai fait. Là, quelqu'un m'a répondu : "Lorsque vous voyez quelqu'un uriner dans la rue, vous n'avez qu'à nous téléphoner." Je suppose que c'était de l'humour.

Et s'il n'y avait que l'urine... Les toxicomanes et les dealers qui sévissaient

dans cette rue il y a quelques mois avaient disparu, mais sont maintenant revenus.

Rue Richomme, il y a deux écoles et deux crèches. Un après-midi, j'y ai vu trois toxicomanes qui allumaient leurs "pipes" de crack en pleine rue, tandis que des gamins les regardaient avec intérêt. "Alors, a dit un des fumeurs de crack, vous n'avez jamais vu de toxicos ?" Voilà qui prépare un avenir brillant pour ces enfants.»

Insécurité

« Vous avez raison de signaler les quartiers perturbés par la délinquance ou l'incivisme. Les gens ont droit à la sécurité et à la tranquillité, et l'action des forces de police est nécessaire. Mais il ne faut pas laisser croire qu'elle permettra seule de régler les problèmes.

Dernièrement, un élu du 18e (je ne vous dirai pas qui, mon propos n'est pas de faire de la politique politicienne) déclarait, dans une interview publiée par un quotidien : "On sait que la délinquance n'a aucune nature sociale, et qu'elle relève de la responsabilité individuelle de chacun." Il faut du culot ou de l'inconscience pour tenir ce langage. Si "la délinquance n'a aucun caractère social", alors comment cet élu expliquait-il que la petite délinquance, celle qui empoisonne le plus la vie du public, se rencontre majoritairement dans les groupes de population aux revenus les plus faibles, ceux qui sont le plus mal logés et qui ont les niveaux de formation les plus bas ?

La misère matérielle ou culturelle engendre la délinquance, les chiffres le prouvent, et depuis toujours. Qui pourra le nier ? Les gens riches et instruits, s'ils veulent prendre de l'argent dans la poche de leur prochain, disposent d'autres moyens, plus efficaces. (Ce qui ne signifie pas que tous les pauvres sont des délinquants, loin de là !) Par conséquent, si on veut faire reculer la délinquance et l'insécurité, il faut s'attaquer



Ramadan

La mosquée rue Polonceau. En ce jour de début novembre, toute une file de dames emmitouflées, accroupies le long du mur, tendant la main en psalmodiant. Bien plus nombreuses que les deux ou trois mendiants habituelles qui sont là tout au long de l'année.

Passé un monsieur. Il dit : « Tiens, les gitanes sont revenues. C'est l'approche du Ramadan. » Et il ajoute : « On donne toujours, c'est la tradition, et pendant le Ramadan, on donne encore plus volontiers. Mais, pourquoi se font-elles passer pour des musulmanes ? Elles nous prennent pour des idiots ? »

Marie-Pierre Larrivé

prioritairement au chômage, aux mauvaises conditions de vie et de logement (quartiers où la rénovation se fait attendre depuis des années, comme à Château-Rouge), aux insuffisances de l'organisation scolaire (classes ou collèges surchargés, etc.). Ce sont des choix politiques de fond.»

Stéphane Ibert

La Poste n'est pas pressée

« Depuis des mois, la distribution du courrier connaît des problèmes dans notre quartier du Simplon. Il arrive qu'une lettre mette une semaine à nous parvenir, même postée de Paris. (...) Récemment, une lettre postée à Paris 4e, envoyée par le syndicat aux copropriétaires de mon immeuble, a mis huit jours francs à leur parvenir. Je vous précise que ces neuf lettres étaient recommandées. Comme il s'agissait de lettres préalables à une assemblée générale, ce retard aurait pu avoir des conséquences regrettables. »

Catherine Lafon

Le 18e du mois.

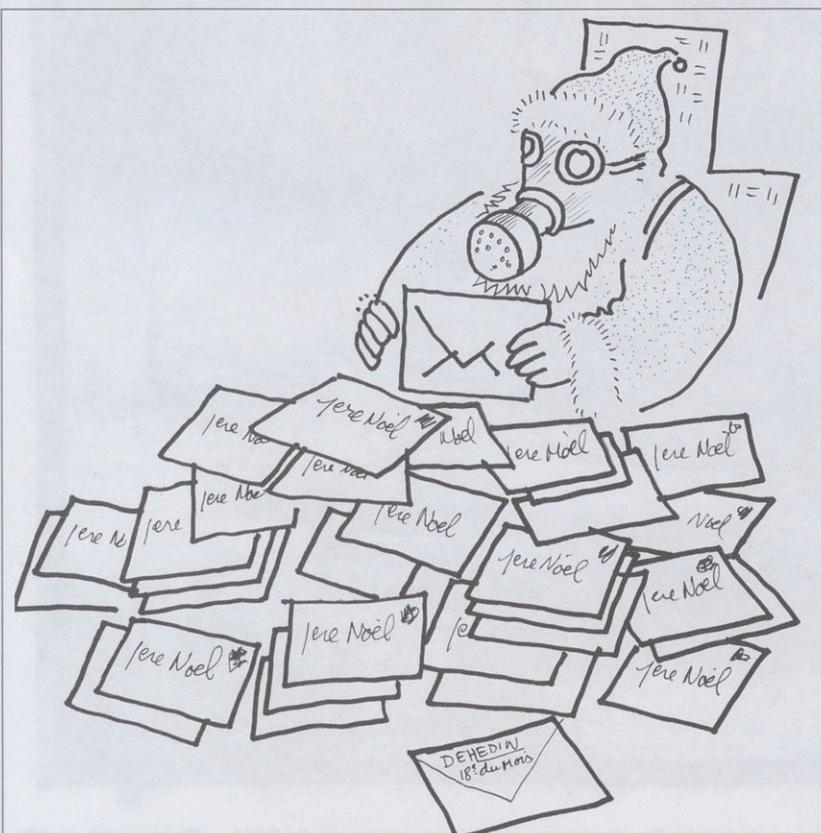
Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris. Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

Sur Internet à cette adresse : www.paris18.net/dixhuit

Pour écrire : dixhuit@paris18.net

• L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Nathalie Birchem, Florence Blondel, Christine Brethé, Olivia Bruynoghe, Edith Cnestrier, Claudie Carayon, Nathalie Cardailhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Conversin, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Nadia Djabali, Anne Farago, Laetitia Ferreira, Danielle Fournier, Claire Friedel, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Claire Heudier, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Daniel Maunoury, Gaëlle Miel, Noël Monier, Nairi Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Claude Paupert, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein, Jean-François Vuillerme. • Rédactrice en chef pour ce numéro : Nadia Djabali. • Directeur de la publication : Christian Adnin.



Joyeux Noël à tous... même en ces temps guerriers.

Dix grands dossiers d'aménagement et de construction dans le quartier de La Chapelle

M. Caffet, adjoint au maire de Paris, a fait le point, devant les habitants de La Chapelle, sur les principaux projets d'aménagement en cours ou prévus. Il a promis une large concertation.

On ne peut pas reprocher à la nouvelle équipe municipale de Paris de s'enfermer dans la non-communication. M. Delanoë et ses adjoints multiplient les réunions d'information, ou en promettent, sur tous les sujets. Le 15 novembre, Jean-Pierre Caffet, adjoint chargé de l'urbanisme à l'Hôtel de Ville, faisait le point, devant un parterre d'habitants de La Chapelle, sur les dossiers d'urbanisme et de construction concernant ce quartier.

C'était une réunion d'information,

a-t-il annoncé d'emblée, et pas de concertation. Des concertations ont eu lieu par ailleurs, ou auront lieu, sur tous ces projets.

Il a classé les dossiers en trois grandes catégories : les projets qui sont entrés dans la voie de la réalisation et pour lesquels la concertation a déjà eu lieu (plus ou moins bien) dans le passé ; ceux pour lesquels la concertation est en cours ; et enfin ceux pour lesquels elle n'est pas encore engagée, mais le sera, M. Caffet l'a promis.

Les projets en voie de réalisation

■ L'ensemble de logements de "l'Institut de soudure"

À l'angle de la rue Philippe de Girard et du boulevard de la Chapelle, le bâtiment de l'Institut de soudure, un ancien établissement d'enseignement technique, était désaffecté et vide depuis très longtemps. Un ensemble de 96 logements sociaux (36 PLA, 22 PLI, 38 en accession à la propriété) est en construction à la place, et presque achevé. Livraison fin 2001.

La façade qui fait l'angle a été conservée, avec les bas-reliefs en fonte représentant des ouvriers métallurgistes au travail, qui évoquent l'ancienne utilisation du lieu. Derrière cette façade, tout a été refait, voire démoli et reconstruit.

■ Des logements pour étudiants

À l'angle de la place de la Chapelle et de la rue Pajol (voir le plan), là où a été tourné le film *Tchao Pantin*, la SAGI (une des sociétés immobilières de la Ville de Paris) va construire 57 logements pour étudiants. Cela exi-

gera une enquête publique, car l'opération entraîne une modification du tracé de la rue. Achèvement prévu fin 2003.

Un peu plus loin, au 17 rue Pajol, la SAGI construira treize ou quatorze logements.

■ Le collège et l'école place Hébert

Le collège de la place Hébert, décidé à la suite d'une longue lutte des parents d'élèves de La Chapelle, et l'école qui se trouvera à côté (et qui doit remplacer les baraquements de la rue de Torcy) sont en construction et ouvriront à la rentrée 2002.

Le collège aura vingt divisions, l'école douze classes (maternelles et élémentaires).

■ L'école du 11 rue Pajol

Sur un terrain de 2 500 m², on va construire une école de sept classes. Les architectes sont choisis, le permis de construire a été délivré en juillet dernier, l'appel aux entreprises de construction a été lancé en août. Livraison prévue à la rentrée de 2003.

Les projets pour lesquels la concertation est en cours

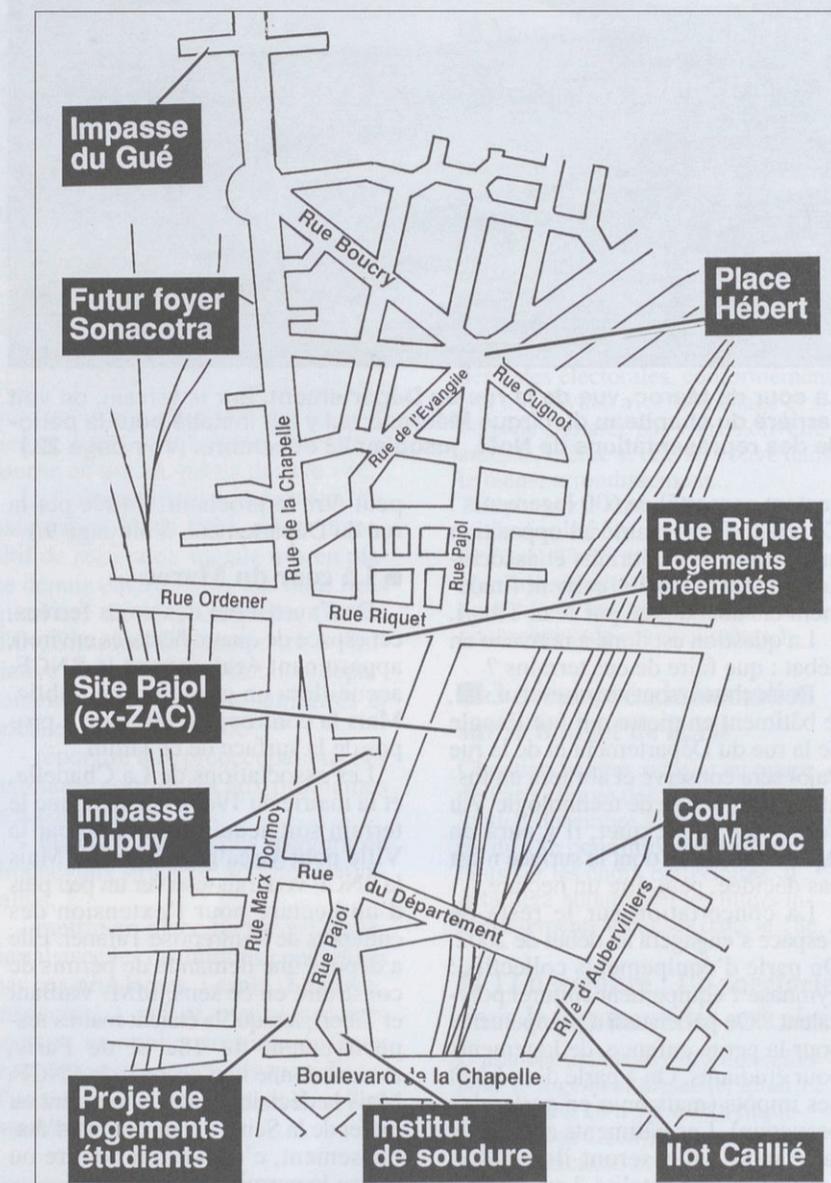
■ Rénovation de "l'îlot Caillié"

Il s'agit de l'un des secteurs les plus déshérités du 18^e (600 logements), à l'écart du reste de l'arrondissement, entre les voies ferrées et la rue d'Aubervilliers qui marque la frontière avec le 19^e. Il comporte beaucoup d'immeubles très vétustes, principalement dans le pâté de maisons situé entre la rue René Caillié et la rue d'Aubervilliers. Ce pâté de maisons va faire l'objet d'une rénovation, avec probablement démolition-reconstruction d'une partie des bâti-

ments. La Ville de Paris a acquis 65 % des bâtiments et logements.

Il a été question d'élargir la rue d'Aubervilliers à cet endroit. Cette idée fait partie de la concertation, mais il semble peu probable qu'elle soit retenue.

Une exposition présente les diverses options, jusqu'au 22 décembre, à la bibliothèque Hergé, 2 rue du Département (19^e). Elle est ouverte au public les mardis, jeudis, vendredis de 13 h 30 à 18 h 30, mercredis et samedis de 10 à 13 h et 14



à 18 h. Des représentants de la mairie de Paris y tiennent permanence.

Une réunion publique de concertation est prévue par la suite, puis une enquête publique courant 2003. On peut espérer le début des travaux en 2004. Il faudra le temps de reloger les habitants actuels.

■ L'impasse Dupuy

L'idée est d'élargir et de prolonger cette voie afin qu'elle permette la communication entre la rue Philippe de Girard (et peut-être la rue Marx Dormoy) et la rue Pajol : elle déboucherait juste en face des terrains de l'ex-ZAC Pajol (voir plus loin). Cette voie serait principalement destinée

aux piétons et aux vélos.

La Ville de Paris a acquis environ 80 % des bâtiments qui bordent l'impasse, certains ont été abattus. D'autres sont encore habités, et certains ateliers artisanaux fonctionnent toujours.

Dans le cadre de cette opération pourraient être construits quelques bâtiments nouveaux de faible hauteur. L'école qui se trouve rue Pajol à cet endroit (cinq classes) voudrait agrandir sa cour. En débat également, une éventuelle zone commerciale.

Une première concertation a eu lieu en juillet 2000. Elle reprendra fin 2001 ou début 2002. Les premiers chantiers sont prévus pour 2004.

Projets pour lesquels la concertation n'est pas encore engagée officiellement

■ Les terrains Pajol (ex-ZAC)

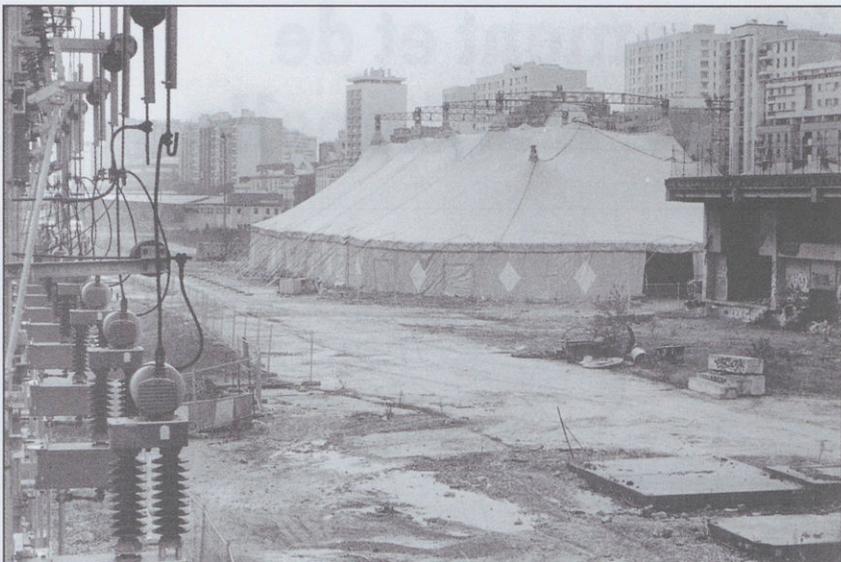
Il s'agit d'une zone de trois hectares, située entre la rue Pajol, la rue du Département, les voies ferrées et la rue Riquet, appartenant à la SNCF,

mais inutilisée. La Ville de Paris est acquéreur. Jacques Chirac, lorsqu'il était maire de Paris, avait projeté d'y construire une ZAC (zone d'aména-

(Suite page 4)

Dix projets à La Chapelle (suite de la page 3)

Noël Monier



La cour du Maroc, vue de la rue du Département. Sur le terrain, on voit l'arrière du chapiteau du cirque Médrano qui y est installé pour la période des représentations de Noël, jusqu'au 22 décembre. (Voir page 22.)

gement concerté) de 630 logements ! Ce projet s'était heurté à l'opposition majoritaire des riverains et associations de La Chapelle, et avait finalement été abandonné par Jean Tiberi.

La question est donc à nouveau en débat : que faire de ces terrains ?

Deux choses sont acquises. Au sud, le bâtiment en pierre qui fait l'angle de la rue du Département et de la rue Pajol sera conservé et abritera un Institut universitaire de technologie. Au nord, côté rue Riquet, il y aura un espace vert, mais dont la surface n'est pas décidée, peut-être un hectare.

La concertation sur le reste de l'espace s'engagera au début de 2002. On parle d'équipements collectifs : gymnase ? équipement culturel polyvalent ? On parle aussi d'équipements pour la petite enfance, de logements pour étudiants. On a parlé d'un hôtel des impôts (mais on n'en parle plus beaucoup). Les bâtiments actuels de la grande halle seront-ils ou non conservés ? en totalité ? en partie ? Rien n'est décidé.

(Actuellement, les Restos du cœur ont installé un de leurs centres de distribution de vivres sur ce site. Ils sont là provisoirement, pour cet hiver et

peut-être le prochain. Entrée par la rue du Département. Voir page 9.)

■ La cour du Maroc

De l'autre côté des voies ferrées, cet espace de quatre hectares environ, appartenant également à la SNCF, accueillera un grand jardin public. Mais la controverse fait rage à propos de la surface de ce jardin.

Les associations de La Chapelle, et la mairie du 19^e, souhaitent que le terrain soit acquis en totalité par la Ville pour y réaliser le jardin. Mais la SNCF voudrait réserver un peu plus d'un hectare pour l'extension des entrepôts de l'entreprise Tafanel. Elle a déposé une demande de permis de construire en ce sens. MM. Vaillant et Tiberi, lorsqu'ils étaient maires respectivement du 18^e et de Paris, avaient donné leur accord à la SNCF. Mais la décision finale appartient au préfet de la Seine : pour ce type d'établissement, c'est lui qui délivre ou refuse le permis de construire.

Le Conseil de Paris, qui s'est prononcé en septembre dernier pour un jardin sur la totalité du terrain, a créé un groupe de travail pour discuter du projet avec la SNCF et le préfet. Ce

groupe de travail devait se réunir le 29 novembre. Les associations n'en font pas partie, mais on leur a assuré qu'elles seront entendues.

La décision finale appartient au préfet. Elle est fonction de la possibilité de trouver ailleurs un autre terrain, proche des voies ferrées, pour l'agrandissement (ou le déménagement) de Tafanel.

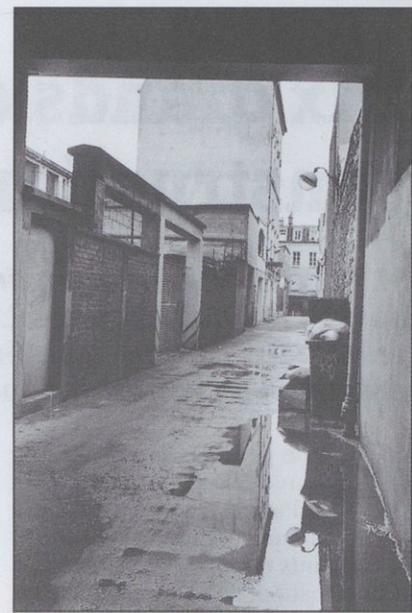
Au cours du débat, Daniel Vaillant a donné une explication à sa décision de soutenir la position de la SNCF : il veut, a-t-il dit, que le projet de jardin public ne traîne pas pendant des années encore ; en somme, mieux vaut un jardin un peu moins grand que pas de jardin.

■ Impasse du Gué

Il s'agit encore d'un terrain appartenant à la SNCF. Il est prévu d'y construire 80 à 100 logements, et d'élargir la rue en la portant à 18 mètres. Ça sera à l'ordre du jour du Conseil de Paris à l'été 2002, et il y aura une enquête publique.

■ Une opération d'amélioration de l'habitat

Une OPAH (*opération programmée d'amélioration de l'habitat*) est en préparation pour La Chapelle. Elle démarrerait en avril 2002. Une OPAH, rappelons-le, permet aux pro-



L'impasse Dupuy. Il y a un projet de la prolonger jusqu'à la rue Pajol.

priétaires et éventuellement aux locataires d'effectuer des travaux de remise en état de leurs immeubles en bénéficiant de subventions publiques ou de prêts avantageux.

L'OPAH de La Chapelle couvrirait 40 hectares, ce qui est très important, et concernerait vingt mille habitants. Le périmètre exact n'est pas encore défini.

D'autres projets encore

Plusieurs autres sujets ont été évoqués à la suite de questions des habitants. Citons notamment :

■ Les logements préemptés rue Riquet

Jacques Chirac, lorsqu'il était maire de Paris, avait eu le projet de doubler la largeur de la rue Riquet pour en faire un axe à grande circulation. Ce projet a ensuite été abandonné par Jean Tiberi. Mais entre temps, la municipalité de Paris avait acheté par "préemption" une grande partie des immeubles et logements du côté sud de la rue, dans l'idée de les démolir.

Maintenant qu'il n'est plus question de les démolir, que vont devenir ces logements ? Réponse : ils seront remis en location.

■ Rue du Canada

Il s'agit de l'immeuble, vétuste, où se trouve entre autres la permanence RPR. Il est décidé depuis très longtemps de le démolir ou de le réhabiliter. Mais que va-t-on en faire ? Il était question, jusqu'à ces derniers mois, d'y créer uniquement des logements. Mais récemment, il a été décidé d'y installer une crèche.

■ Un foyer Sonacotra

L'immeuble du 49 rue de la Chapelle, qui appartenait auparavant à la SNCF et qui était inoccupé depuis très longtemps, avait été squatté par des mal-logés en 1996. Libéré par ses occupants, il va être réhabilité pour devenir un foyer de travailleurs immigrés, géré par la Sonacotra.

■ Et le DSU ?

Question : comment tous ces projets vont-ils s'articuler avec le "contrat de ville" DSU, dans le cadre duquel doit être élaboré un "projet de quartier" ? Réponse des élus : faut-il, parce qu'il y a une réflexion dans le cadre du DSU sur l'avenir du quartier, mettre tout en attente ?

Frédérique Pigeon, adjointe à la maire du 18^e, a annoncé une prochaine réunion de concertation dans le cadre du DSU, pour discuter notamment de la propreté, des équipements culturels («il faudrait un équipement culturel d'envergure susceptible d'attirer des gens venant d'ailleurs, afin de redonner vie au quartier»), des équipements sportifs, de la revitalisation du tissu commercial.

Compte-rendu par Noël Monier

Noël Monier

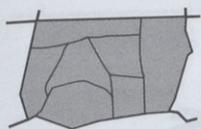


Ce bâtiment, à l'angle de la rue Pajol et de la rue du Département, accueillera un Institut universitaire de technologie. C'est la seule chose sûre actuellement en ce qui concerne l'avenir des terrains de l'ex-ZAC Pajol.

Une intervention "limite"

Plutôt "limite", l'intervention d'un commerçant qui, après s'être félicité de voir construire des logements nouveaux («Ça nous fera des clients»), a ajouté : «Mais il y a une chose qui me rend inquiet, c'est le projet de foyer Sonacotra.» On voudrait lui demander : inquiet pourquoi ? Les travailleurs immigrés auraient-ils la peste ?

Rappelons qu'il existe déjà, dans le 18^e, un foyer de travailleurs immigrés, rue Marc Seguin, et qu'il n'a jamais posé le moindre problème de voisinage.



8 décembre : une table ronde sur la toxicomanie

Pour la première fois en France, un débat de fond sur la toxicomanie va réunir des habitants, des professionnels et des représentants des pouvoirs publics, afin de contribuer à une politique sur les drogues à Paris.

Le samedi 8 décembre se tiendra à la mairie du 18^e, de 9 h à 17 h, une très importante réunion de débats sur le thème *Toxicomanie et vie de quartier*. Cette "table ronde" est organisée par la *Coordination toxicomanies 18e* (et pas du tout, comme nous l'avions indiqué par erreur dans notre dernier numéro, par

la municipalité, même si bien entendu les élus y sont invités). Elle s'adresse à l'ensemble des habitants du 18^e qui sont intéressés par un tel débat.

Toutefois, le nombre de places étant limité par la contenance de la salle (300 maximum), il est indispensable de s'inscrire à l'avance, par téléphone ou par courrier : *Coordination toxicomanies*, 87 rue Marcadet, 75018 Paris, tél. 01 53 28 08 89.

fois de spécialistes et d'habitants, et de personnes aux points de vue divers et parfois opposés : plusieurs associations des quartiers du 18^e ayant des façons très différentes d'appréhender ces problèmes ont annoncé leur participation.

Pour ceux qui le désireront, une séance est prévue le soir au *Cinéma des cinéastes* avec projection du film *Select Hôtel*, de Laurent Bouhnik, tourné en grande partie dans le 18^e.

La *Coordination toxicomanies 18e*, association loi de 1901, est un dispositif de médiation sociale mis en place depuis environ trois ans dans trois quartiers du 18^e, Chapelle, Goutte d'Or, Simplon-Clignancourt, à l'initiative de la DASS (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales), dans le but de :

- répondre aux préoccupations des habitants confrontés aux problèmes liés aux drogues,

- faciliter l'accès des usagers de drogues aux structures sociales et sanitaires,

- mettre en place un travail partenarial avec les institutions concernées par ces problèmes : santé (hôpitaux, médecins...), police, justice, services sociaux, en impliquant aussi de façon transversale les structures spécialisées d'accueil et de soins existant dans l'arrondissement.

Les seringues d'Entraide 18

Devant l'immeuble de la *Mission de lutte contre la drogue et la toxicomanie* (organisation gouvernementale), dans le 15^e arrondissement, des membres d'*Entraide 18*, une association de La Chapelle, ont déposé le 14 novembre trois cents objets liés à la toxicomanie (seringues, boîtes de bière utilisées pour le crack, etc.) qu'ils avaient ramassés, déclaraient-ils, en quelques heures dans le quartier.

À cette occasion, Serge Lebigot, président d'*Entraide 18*, a déclaré qu'il ne participerait pas à la table ronde du 8 décembre et a critiqué vivement la *Coordination toxicomanies 18e* qui, selon lui, « ne sert à rien ».

Mais de nombreux autres responsables associatifs de La Chapelle nous ont indiqué qu'ils participeront à la réunion du 8. (Voir à ce sujet, en page 2, le courrier que nous a fait parvenir M. Ansart, d'*Olive 18*.)

Quatre ateliers

Les thèmes abordés feront l'objet le matin de quatre ateliers :

- **Drogue et espace public.**
- **Toxicomanes en errance.** Quel encadrement et accompagnement dans la ville ?
- **Économie de la drogue** et résonance dans les quartiers.
- **Dispositifs légaux** : cadres et perspectives.

Chaque atelier sera animé par un intervenant local et un intervenant extérieur.

L'après-midi, séance plénière : comptes-rendus des ateliers, débat général.

Cette initiative est importante. C'est la première fois en France qu'un débat de ce type a lieu, sur des questions de fond, et sur le plan local – ce qui permet d'être sûr qu'il entrera dans le concret –, avec la participation à la

Un "plan d'urgence" pour Château-Rouge

Le secteur Château-Rouge cumule de nombreuses difficultés responsables d'un mal-vivre supporté par ses habitants. Problèmes d'insalubrité, de trafics en tous genres, de commerces débordant sur l'espace public, d'hygiène, de droit du travail non respecté, de rues encombrées par les camions des commerçants et par les voitures des clients du marché exotique venant de toute l'Ile-de-France, de mosquées mal intégrées dans l'espace urbain...

C'est dans ce contexte que la municipalité du 18^e a présenté le 26 novembre dernier aux associations du quartier «un plan d'urgence pour Château-Rouge».

Annick Lepetit, maire du 18^e, annonce dans un communiqué la publication prochaine d'un document qui sera présenté aux habi-

tants lors d'une réunion publique.

Le document est composé de cinq chapitres : urbanisme, commerce et activités, voirie, sécurité et hygiène et enfin équipements publics et associatifs. Présenté comme un document de concertation, il pointe précisément les immeubles et îlots où une intervention s'impose, et tous les lieux où des actions sont nécessaires.

Les objectifs : mettre en place une réelle volonté politique, avec les moyens financiers ad hoc, pour améliorer la situation ; coordonner l'action des multiples services de la Ville et de l'État qui interviennent dans le secteur. Il s'agit donc de faire marcher à plein régime le dispositif de politique de la ville (DSU) dans lequel le secteur est inscrit depuis de nombreuses années.

SUR L'AGENDA

Dans cette rubrique, nous publions des annonces de réunions, expositions, manifestations de toutes natures, qui nous sont transmises par des associations ou organismes du 18^e.

■ Vous avez jusqu'au 31 décembre pour vous inscrire sur les listes électorales

Les inscriptions sur les listes électorales ont lieu dans chaque mairie jusqu'au 31 décembre. Cette année, ça présente une importance particulière : deux élections sont prévues en 2002. Si vous êtes un nouvel électeur, ou si vous avez déménagé, n'attendez pas le dernier moment. Attention ! Vous risquez d'être radié des listes électorales, conformément à la loi, si vous avez déménagé et si vous ne signalez pas votre nouvelle adresse, même si elle se trouve dans le même arrondissement...

Téléphonez à l'avance pour savoir quels documents sont nécessaires : 01 53 41 17 25. (Pièce d'identité en cours de validité, et justificatif de domicile. Il faut apporter aussi des photocopies de ces documents.)

■ 3 décembre : Information sur le budget de Paris

Christian Sautter, adjoint au maire de Paris chargé des finances, sera, lundi 3 décembre à 19 h 30, à la mairie du 18^e pour informer les habitants sur les choix budgétaires. Il détaillera notamment les futurs investissements localisés dans le 18^e.

■ 12 décembre : Un spectacle pour le logement des précaires

L'association *Solidarités nouvelles pour le logement* organise, lundi 12 décembre à 20 h 30, à l'Olympic-café (20 rue Léon), un spectacle de contes africains, avec Carlos Ouedraogo, conteur originaire du Burkina-Faso. Entrée 40 F (enfants 30 F). Les recettes permettront à l'association de mener son action : acheter des logements pour loger pendant un ou deux ans des personnes en situation précaire, et les aider à retrouver une situation durable.

■ 13 décembre : Le maire de Paris rend compte

Poursuivant sa tournée de "comptes-rendus de mandat" dans tous les arrondissements, Bertrand Delanoë sera à la mairie du 18^e, le jeudi 13 décembre à 19 h.

■ 15 décembre : Une nuit rwandaise

"*Igitamaro, un voyage culturel au pays des Mille collines*" : sous ce titre, l'association *La communauté rwandaise de France* organise, samedi 15 décembre de 22 h à l'aube, à l'espace ABC, 3 rue de la Chapelle, une nuit rwandaise : spectacle et soirée dansante. Participation aux frais 100 F. Les bénéficiaires iront au programme d'aide aux enfants rescapés du génocide rwandais.

**VOUS VENDEZ
UN APPARTEMENT !**

**CONNAISSEZ-VOUS
NOTRE CONTRAT
"VÉRITÉ"**

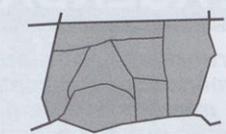
**qui,
sans réclame
tapageuse
ni perte
de temps,**

**VOUS ASSUREZ DU
RÉSULTAT ?**

Pour en juger :

01.42.80.44.19

PIERRE CONFORT



Controverse autour d'une intervention policière

Un vif incident a opposé, le 12 novembre au conseil d'arrondissement, Claude Lambert, élu RPR, à Danielle Fournier, élue "Verts" et adjointe à la maire du 18^e. M. Lambert accusait Danielle Fournier d'être intervenue, lors de l'arrestation d'un pickpocket, à laquelle elle avait assisté par hasard à Montmartre, en protestant violemment contre les policiers et en se réclamant de sa qualité d'adjointe au maire. Claude Lambert s'en indignait : «*Les citoyens doivent aider la police qui fait son travail en arrêtant les malfaiteurs*», a-t-il dit.

M. Lambert faisait écho à un article paru dans l'hebdomadaire d'extrême-droite *Valeurs actuelles* du 19 octobre, qui avait probablement lui-même été contacté par des policiers.

Ce que l'hebdomadaire ne disait pas, mais que Danielle Fournier a précisé en réponse, c'est qu'elle était intervenue en voyant dans la rue deux hommes frapper à coups de pied un troisième homme allongé par terre. «*Bien entendu, les policiers doivent arrêter les pickpockets, c'est leur métier, personne de bon sens ne conteste cela*», a-t-elle répondu en substance. *Et bien entendu ils sont parfois obligés d'employer la force pour les maîtriser. Mais une fois le malfaiteur maîtrisé, ce qui était le cas, il n'est pas normal que les policiers continuent à lui taper dessus. C'est contre cela que j'ai protesté.*» L'adjointe au maire a indiqué en outre que les policiers étaient en civil et ne portaient pas de brassard, et qu'au début elle ignorait qu'ils étaient de la police.

Gerbe imprévue le 11 novembre

C'est d'une façon inhabituelle que les Verts du 18^e ont participé au rassemblement du 11 novembre, devant le monument aux morts à la mairie : ils ont déposé à la fin de la cérémonie une gerbe portant l'inscription «*Résistons à la guerre*». Ils voulaient, disent-ils, «*rendre hommage aux victimes de l'horrible boucherie*» et «*dénoncer la guerre comme moyen de résoudre les conflits*».

Dès l'après-midi du 11 novembre, la gerbe avait disparu, jetée à la poubelle, a-t-on appris, à la demande des associations d'anciens combattants.

Rectificatif : Le nouveau secrétaire général de la mairie

Dans notre dernier numéro, nous annoncions l'arrivée du nouveau secrétaire général de la mairie du 18^e, en l'appelant Jean-Pierre Jannin. Il s'appelle en réalité **Jean-Louis Jannin**. Qu'il veuille bien nous excuser.

Notre chronique mensuelle des travaux du métro Barbès

Ça y est enfin. La troisième phase des travaux du métro Barbès-Rochecouart est commencée. Elle doit durer (en principe) jusqu'à septembre 2002, mais ça ne sera pas encore l'achèvement définitif du chantier : une quatrième et dernière phase suivra, jusqu'en 2003.

Dans la nuit du 8 au 9 novembre dernier, les baraquements de chantier ont été installés sous la voie aérienne, à l'arrière de la station (du côté des rues des Islettes et Guy-Patin). La viabilisation du chantier est faite et quelques ouvriers sont à l'œuvre.

Jusqu'à fin décembre, ils réaliseront les travaux de maçonnerie au sol, ce qui dans le jargon technique s'appelle la "mise en place des massifs" dans lesquels seront scellées, en fin de chantier, les grilles qui protégeront la station.

Avant décembre aussi, en principe, on devrait voir l'implantation des poteaux et l'exécution des travaux de métallerie qui permettront l'installation des ascenseurs.

Rappelons que les quais de la station Barbès, sur la ligne 2 (Nation-Dauphine), comporteront chacun deux escaliers : le premier est actuellement praticable en tête de station, et il y en aura un autre en milieu de quai (trémie existante). Il y aura en plus un escalier mécanique en milieu de quai, dont la trémie est également en place, et un ascenseur en bout de quai vers les rues des Islettes et Guy-Patin.

Une réunion d'information sur les travaux de la station Barbès aura lieu, à l'invitation de la RATP, le 20 décembre dans un local de l'hôpital Lariboisière. Les trois maires du 18^e, du 9^e et du 10^e devraient y participer.

(À suivre...)

Brigitte Bâtonnier

Casse d'orange (bis)

Vous souvenez-vous ? On vous avait raconté le mois dernier comment le distributeur de cartes orange mensuelles du métro Barbès était cassé le premier jour d'octobre, juste le jour où l'on achète son coupon. Eh bien, ils ont réparé. Ça a fonctionné très bien le 12, le 16, le 20 du mois mais... début novembre, bis repetita, la machine infernale était encore cassée ! «H S», disait un papier scotché dessus.

Parions que le bidule fonctionnera toujours à plein régime entre le 12 et le 25 de chaque mois pour tomber malade au jour J. Pas de doute, il est marabouté !

M.P.L.



Après 11 mois d'arrêt du chantier, des ouvriers sont à nouveau à l'œuvre.

Un "conseil de la jeunesse" pour les 13-25 ans dans le 18^e : officialisation plutôt que création

Le dernier conseil d'arrondissement du 18^e a adopté la création d'un "conseil de la jeunesse", organisme consultatif ouvert aux 13-25 ans. C'est à l'initiative de Clémentine Autain, adjointe à la mairie de Paris chargée de la jeunesse, que de tels conseils vont être institués dans tous les arrondissements. Un "conseil parisien" les fédérant devrait voir le jour en 2002.

Pour le 18^e, il ne s'agit pas d'une véritable création mais plutôt d'une confirmation, d'une officialisation. En effet, un tel conseil fonctionne déjà dans notre arrondissement depuis deux ans, créé à l'initiative de Bruno Fialho, adjoint à la jeunesse, sur le modèle des *conseils locaux* institués par le ministre de la Jeunesse et des Sports en 1998, et qui regroupent des jeunes de 16 à 25 ans, pour la plupart militants d'associations.

«*Nous avons monté un conseil dans le 18^e, seul arrondissement à l'avoir fait. Nous avons été le fer de lance, j'en suis fier et les jeunes du 18^e peuvent se glorifier d'avoir montré l'exemple, nous a déclaré Bruno Fialho. Cette officialisation est bienvenue, car les jeunes disposeront d'un local, de moyens financiers et d'un animateur salarié par la Ville. Ils pourront ainsi mieux fonctionner, aller au bout de leurs projets.*»

La question de la tranche d'âge

Les arrondissements n'ont pas tous opté pour la tranche d'âge des 13-25 ans, comme le proposait Clémentine Autain. Certains, essentiellement les mairies d'arrondissement de droite, ont préféré 13-18 ou 13-17, ce qui

limite la portée de l'initiative.

D'autres, au contraire, préfèrent ne démarrer qu'à 15 ans. À ce sujet, Bruno Fialho affirme qu'«*il y avait consensus chez tous les adjoints Jeunesse et Sport de Paris pour proposer la tranche d'âge la plus large*».

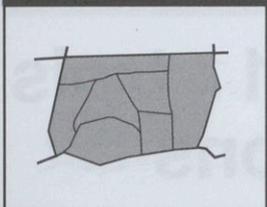
«*Il est vrai, ajoute-t-il, que les 13 ans et les 25 ans n'ont pas les mêmes préoccupations, et les plus jeunes, en général, ne militent pas déjà dans des associations ; ce qui va modifier la les méthodes de travail : réunions intéressant l'ensemble du conseil et réunions thématiques ne concernant qu'une tranche d'âge ou une autre. Mais déjà notre conseil comptait des 13-14 ans, bien impliqués, débordant de projets. Puisque chacun prône l'intergénérationnel, pourquoi ne pas commencer avec les jeunes ?*»

En projet : un "conseil municipal des enfants"

Bruno Fialho enfin souligne qu'il a «*dans les tuyaux*» le montage d'un "conseil d'enfants" (comme il en existe dans quelque cinq cents communes), regroupant des 9-12 ans, des élèves allant du CM1 à la 5^e.

«*Cela va se faire, et si nous avons conservé l'ancienne formule du conseil de la jeunesse démarrant à 16 ans, il y aurait eu un hiatus, un manque de continuité et un espace vide entre les deux organismes, préjudiciable à l'implication des jeunes dans la vie sociale*», explique-t-il, espérant que les jeunes seront appelés à «*une vraie démocratie participative avec pouvoir de co-décision autant que de consultation.*»

Marie-Pierre Larrivé



"Tous Parisiens, tous citoyens !" Le Conseil de la citoyenneté des Parisiens étrangers non communautaires

Une nouvelle instance démocratique va voir le jour à Paris le 12 janvier : un conseil représentant les Parisiens de nationalité étrangère, originaires de pays non membres de l'Union européenne. Il sera consulté par le maire sur toutes les questions locales. Mais il ne pourra que donner des avis. En outre, ses membres ne sont pas élus mais désignés... Parmi eux, huit représentants du 18e.

Le 12 janvier prochain, Bertrand Delanoë, maire de Paris, installera officiellement, à côté du Conseil de Paris, le *Conseil de la citoyenneté des Parisiens non communautaires*. Titre un peu alambiqué pour définir un conseil de quarante-dix personnes, Parisiens et Parisiennes, de nationalités étrangères autres que celles de l'Union européenne. Quarante-dix personnes vivant à Paris, y travaillant, mais n'ayant pas le droit de vote.

Pièce maîtresse d'un dispositif de "démocratie participative", au même titre que les "conseils de quartier", qui devraient également se mettre en place dans un proche avenir, ce *Conseil de la citoyenneté* est une instance consultative, qui a pour objectif de favoriser l'expression et la participation à la vie démocratique locale des Parisiens non dotés du droit de vote. Il pourra donner des avis sur toutes les questions entrant dans la compétence du Conseil de Paris : logement, transports, école, culture, aménagement de l'espace, etc.

23 000 habitants de notre arrondissement ont la nationalité d'un pays non membre de l'Union européenne. En conséquence, le 18e comptera huit représentants au sein du *Conseil de la citoyenneté*, chaque arrondissement en envoyant de deux à huit selon le nombre de ses résidents étrangers.

Ces résidents, à condition d'être majeurs et d'habiter Paris depuis le 31 décembre 2000, ont pu faire acte de candidature jusqu'au 21 novembre. Le maire de Paris choisit parmi ces candidats, de façon à ce que la composition du conseil tienne compte de la parité, de la diversité des nationalités d'origine, et de la diversité des professions.

Une commission d'élus et de personnalités qualifiées sera consultée avant désignation des membres du *Conseil de la citoyenneté*.

Citoyenneté et nationalité, représentativité et suffrage universel : les questionnements étaient allés bon train lors des *Assises de la citoyenneté*, réunions préparatoires qui s'étaient tenues dans chaque arron-

dissement de la capitale le 27 octobre dernier. Si la trentaine de personnes réunies à la mairie du 18e avait salué l'initiative, des interrogations s'étaient fait entendre : les critères de désignation ne sont-ils pas trop flous ? quel sera le statut de ces conseillers ?

pour combien de temps sont-ils en place ? comment leur assurer du temps pour remplir leur rôle ? Et la question posée sans ambages par l'un des participants : «*Quand aurons-nous le droit de vote ?*»

Brigitte Bâtonnier

Points de vue

Un commerçant du 18e, candidat au Conseil

Abdallah Daboussi, président de l'Association des commerçants de la Porte de Clignancourt, est candidat au Conseil de la citoyenneté.

– **Que pensez-vous de la création de ce conseil de résidents étrangers (non communautaires) ?**

– *C'est une idée inédite dans les grandes agglomérations. Ce conseil permettra à tous les Parisiens, de quelque origine que ce soit, de participer à la vie de la cité. Je pense que cette initiative va multiplier les engagements des étrangers dans la ville.*

– **Ne voyez-vous pas la création de ce conseil comme une manière de vous faire patienter ?**

– *Je pense, au contraire, que ce conseil va accélérer le processus d'obtention du droit de vote des résidents non communautaires. Le but, selon moi, reste bien entendu le droit de vote des étrangers aux élections locales. Ce n'est pas normal qu'en ayant la même vie que les Français, et en payant les mêmes impôts, nous n'ayons pas le droit de voter. C'est une forme de discrimination.*

– **Le fait que les représentants soient choisis et non élus ne vous dérange-t-il pas ?**

Le collectif "Même sol, mêmes droits..."

Le collectif *Même sol, mêmes droits, même vote*, dans le 18e, regroupe une douzaine d'associations et mouvements.

– **Êtes-vous satisfaits de la mise en place de ce conseil de résidents étrangers ?**

– *Partiellement. Des recommandations avaient été faites au "comité de sélection", chargé de choisir les personnes qui siègeront au conseil, or il apparaît qu'elles n'ont pas été suivies. Huit cents associations seulement sur Paris ont été informées, ce qui est très peu. En outre, les conseillers seront choisis, et non élus, comme il était préconisé. Nous crai-*

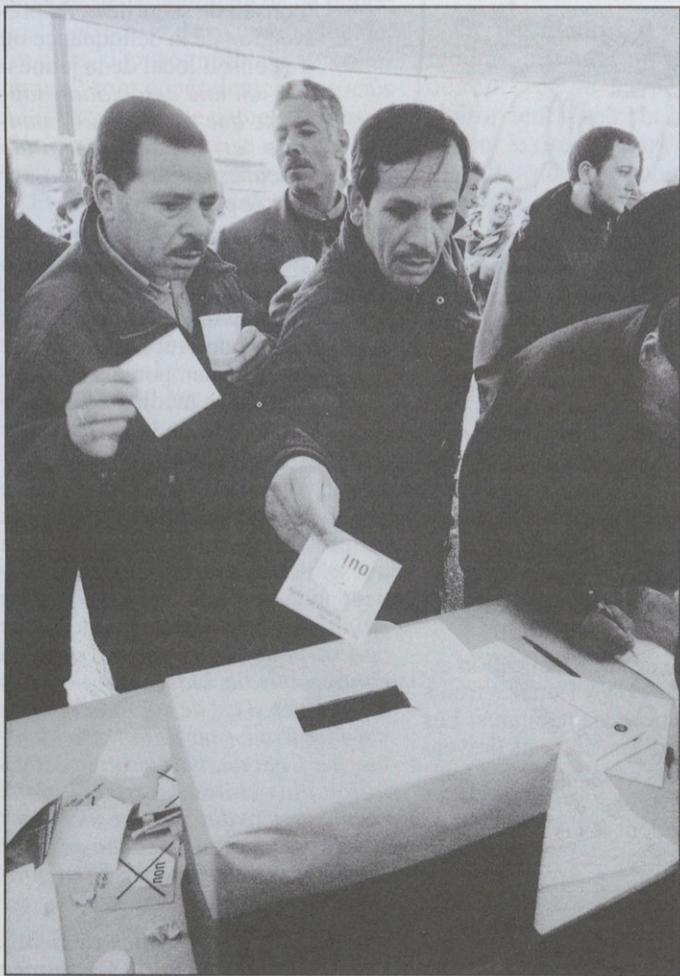
– *Il est vrai que j'aurais préféré un vote. Élire, c'est mieux. Mais que ce soit de droite ou de gauche, tous étaient contre. Il paraît qu'il faut beaucoup de moyens pour organiser une élection. Je ne pense pas que les candidats seront choisis en fonction de leur appartenance politique. Pour que le conseil fonctionne, une pluralité d'opinions est nécessaire.*

– **Ne craignez-vous pas que cette expérience ne se renouvelle pas ?**

– *Cela doit durer environ un an, ce qui est trop peu pour suivre des dossiers importants tels que la délinquance ou la sécurité. Mais ce sera au conseil de veiller, et de se montrer utile. Ma grande crainte, c'est qu'au bout d'un an, l'expérience soit jugée infructueuse et s'arrête ; ce qui provoquerait, on peut le craindre, un blocage du processus.*

– *Des questions subsistent, comme les moyens attribués à ce conseil. Cela dit, je suis très content de cette avancée, et j'ai confiance.*

Propos recueillis par Ludovic Maire et Claire Friedel

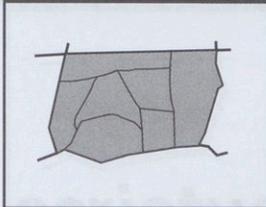


C'était le dimanche 11 mars 2001, jour d'élection municipale.

Le collectif "Même sol, mêmes droits, même vote" du 18e avait organisé, rue de la Goutte-d'Or, un vote symbolique.

Les passants, notamment les immigrés, étaient invités à déposer un bulletin répondant oui ou non au droit de vote des étrangers.

Cette revendication reste posée...



(Suite de la page 7)

Assises de la citoyenneté ont réuni une trentaine de personnes à la mairie du 18^e... et trois cents dans le 20^e.

– **Quel pourrait être le rôle de ce conseil ?**

– Bonne question. Des essais similaires à Amiens et à Strasbourg ont montré que c'était une expérience frustrante pour les résidents étrangers, dans la mesure où ils étaient informés de ce que préparait la municipalité, sans forcément être écoutés. Cela peut cependant servir de canal d'information pour les élus, sur la situation de telle ou telle population.

– **Pensez-vous que cela fera avancer la question du droit de vote des étrangers ?**

– Dans les recommandations faites à l'Hôtel de Ville, la réflexion sur le droit de vote des étrangers devait être une des préoccupations du conseil des résidents, ce qui n'a pas été retenu... Cela n'avancera pas sans une réelle volonté politique du gouvernement. Depuis plus de dix ans que la question est dans l'air, aucun projet de loi n'a été mis à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale et du Sénat. C'est vrai : l'opposition du Sénat pose problème. Mais un débat à l'Assemblée aurait tout de même le mérite d'engager la discussion.

Seuls trois pays dans l'Europe des quinze, dont la France, n'ont pas encore donné le droit de vote aux étrangers dans les élections locales. L'Europe finira peut-être par l'imposer à la France...

Reste que d'un point de vue symbolique, c'est bien que la plus grande ville de France se préoccupe de cette question...

Recueilli par Ludovic Maire

**A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h**



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

Centenaire de la loi de 1901 : trois questions à trois associations

Le droit pour les citoyens de s'auto-organiser. Tel pourrait être résumée la loi du 1er juillet 1901 dont on a fêté cette année le centenaire. Elle déclare : "Les associations de personnes pourront se former librement". Aujourd'hui, 700 000 associations couvrent en France la diversité des activités humaines, de l'humanitaire à la culture en passant par le sport.

Cette loi est-elle, cent ans plus tard, adaptée aux besoins des associations ? Nous l'avons demandé à trois des 500 associations que compte le 18^e, la Ligue des droits de l'Homme (LDH, section 18^e), l'Union pour la vie associative du Grand Montmartre (UVA-GM) et Le petit Ney.

1. Selon vous, la loi de 1901 a-t-elle besoin d'un "toiletage" pour permettre à votre association de mener à bien sa mission ?

• Pour la LDH, la loi ne nécessite pas de toilette. Elle est suffisamment ouverte pour garantir à chacun la liberté de se constituer en groupe, puisqu'elle ne pose aucun contrôle a priori. Cela n'a pas toujours été le cas : jusqu'en 1981, les citoyens de nationalité étrangère devaient déposer une demande d'autorisation préalable.

• Pour UVA, il n'est pas question de "toiletter" la loi de 1901. Les textes fondateurs, parfaits dans leur proclamation de désintéressement financier, doivent rester immuables. Leur apparente simplicité peut néanmoins servir de socle à une réflexion sur les problèmes matériels réels auxquels se heurtent les responsables associatifs.

• Selon Philippe Durand, du *Petit Ney*, il faut que la liberté d'association demeure la règle, concrétisée par la formalité d'une simple déclaration sans contrôle. Mais, dès qu'une association a une activité économique – comme c'est le cas pour *Le petit Ney*, qui fait de l'économie sociale dans le domaine culturel – ça se complique. Ce type d'association devrait avoir une sorte de label qui lui permettrait d'obtenir plus simplement des subventions des organismes publics. Par ailleurs, il faudrait revoir le statut du bénévolat qui manque de clarté. Et alléger pour les responsables bénévoles les tâches de gestion qui sont accomplies au détriment de l'objet de l'association.

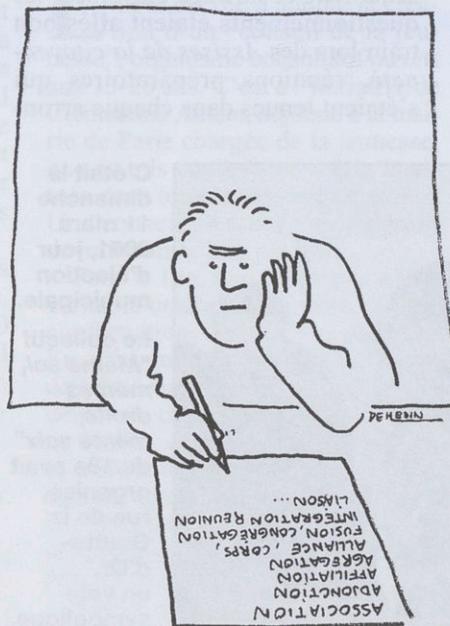
2. D'après vous, quels sont les freins et obstacles à la participation des

habitants aux projets des associations ?

• Trois facteurs constituent, selon Christelle Ansault de la LDH, des obstacles à la participation des habitants à la vie associative. D'abord la désaffection, constatée aujourd'hui, autour des questions de liberté et d'égalité des droits est liée à l'éloignement et à l'empilement des centres de décision rendant le système illisible et donnant une impression d'inutilité des actions.

Ensuite, on assiste à deux mouvements contradictoires : d'une part, le niveau d'éducation et d'information de la population augmente, tout comme s'accroît l'autonomie individuelle. De ce fait, la délégation par simple vote devient de moins en moins supportable à chacun. D'autre part, la précarité et la marginalisation d'un grand nombre d'habitants ne sont guère compatibles avec un engagement associatif ou même la participation ponctuelle à des actions.

Enfin, les moyens de fonctionnement et de diffusion nécessaires à l'efficacité de l'engagement associatif ne sont pas suffisants. C'est la raison pour laquelle une maison des



associations à l'échelle de l'arrondissement et des équipements inter-associatifs dans tous les quartiers sont indispensables.

• L'absence de communication est également pour UVA l'un des freins à la participation des habitants. Les responsables d'associations doivent attirer vers leurs associations les énergies ; cette "pêche", selon André Dumas, président d'UVA, doit servir à la réalisation des projets associatifs. «La communication sous ses formes les plus modernes devrait aider à cette démarche. Discerner un manque, déterminer un champs

d'action et s'y impliquer, c'est bien. Le faire savoir, utiliser une pédagogie directe supprimera bien des freins et des obstacles.»

• Selon *Le petit Ney*, la participation dépend de la possibilité de s'engager et d'avoir des moyens de réflexion. «Dans notre quartier de la Porte Montmartre, nombre d'habitants sont trop dans la "mouise" pour pouvoir s'engager. Nous essayons de mener une action d'éducation populaire, afin que les habitants participent mieux.»

3. Les associations doivent-elles être un contre-pouvoir ou s'associer aux projets des politiques ? Comment garantir leur indépendance ?

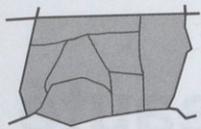
• Pour la LDH, la mise à disposition de moyens par le politique n'entrave pas l'indépendance des associations et favorise au contraire la prise en compte de l'intérêt général. L'autonomie financière pour les associations qui se souhaitent indépendantes est essentielle. Cela ne signifie pas obligatoirement fonctionner sans subventions, mais celles-ci ne doivent pas jouer un rôle tel que leur disparition mettrait en péril les actions.

Être un contre-pouvoir n'empêche pas le dialogue avec les élus et la participation à des espaces de travail communs. Exemples : le conseil de sécurité et de prévention de la délinquance ou le conseil local de la jeunesse. «Si une association souhaite que sa voix soit entendue et qu'une demande aboutisse, il faut bien passer par le politique.»

• Pour UVA, les associations n'ont pas pour vocation d'être ou ne pas être à côté du pouvoir. Elles témoignent de la société. Elles alertent leurs contemporains, les pouvoirs, les médias de la nouveauté ou de la permanence des problèmes.

• Avoir pour seul but de mener à bien les objectifs propres de l'association, c'est cela qui selon *Le petit Ney* garantit l'indépendance de l'association. «Si à un moment cela conduit à agir en contre-pouvoir, alors on agit en contre-pouvoir. Mais cela n'est pas notre objet, il est de coproduire de la vie dans le quartier de la Porte Montmartre. Cela dit, il faudrait une définition plus claire des associations "paramunicipales" : les associations ne doivent être ni le cache-sexe, ni le faux nez d'une organisation politique.»

Propos recueillis
par Brigitte Bâtonnier



Quand la lutte contre l'illettrisme est... illisible

Rue Philippe de Girard, une association de lutte contre l'illettrisme... mais pas de moyens suffisants pour faire connaître son existence aux personnes qui seraient concernées !

Des tables, des chaises, des profs, mais pas d'«élèves» ! Étonnant, non ? Un peu moins lorsque l'on sait que ces élèves-là ont toujours eu du mal à se repérer sur le chemin de l'école. Résultat : c'est eux qu'on repère maintenant difficilement.

L'ADPI (*Association pour le développement de la pédagogie de l'individualisation*) a ses locaux rue Philippe-de-Girard. C'est un centre d'insertion sociale et professionnelle, qui s'appuie sur la "pédagogie Gattegno" pour l'apprentissage de la langue. Public concerné : les personnes en difficulté avec les savoirs de base, et notamment le français. Parmi eux, les illettrés.

Les illettrés, on le sait, constituent environ 10 % de la population française¹. Il suffit d'imaginer ce qu'est le quotidien pour quelqu'un incapable de lire et d'écrire, pour comprendre que l'approche de ce public doit s'effectuer de manière globale. En effet, d'autres problèmes "collatéraux" sont généralement associés à l'illettrisme, et le parcours d'insertion professionnelle se double souvent d'un accompagnement social.

Et la première condition, c'est que

1. Ne pas confondre illettrisme et analphabétisme. Un analphabète, c'est quelqu'un qui n'a jamais appris à lire. L'illettré a appris, mais mal ; il est incapable de lire couramment et de comprendre un texte écrit.

les personnes concernées aient connaissance des dispositifs mis en place pour les aider.

Or Nathalie Boudol, responsable de l'ADPI, déplore l'absence de "lisibilité" des dispositifs existant. La lutte contre l'illettrisme constitue un volet non négligeable de la loi de lutte contre l'exclusion ("loi Aubry") : pour la première fois, l'illettrisme était regardé en face et des dispositifs conséquents envisagés. Mais force est de constater, aujourd'hui, que les bonnes intentions n'ont pas, ou ont peu été suivies d'effets concrets.

Nathalie Boudol s'interroge : «Y a-t-il une réelle volonté politique de s'occuper de ce public-là ? La loi existe mais elle n'est pas appliquée.» Dénonçant cette hypocrisie, elle tire la sonnette d'alarme : «Nous n'arrivons pas aujourd'hui à trouver quinze personnes sur Paris en situation d'illettrisme, nous allons être obligés de rendre la convention.» Conséquence de cette absence de public : une réduction prévisible des budgets.

Le risque de l'enfermement

Or, des illettrés, il y en a, mais il faudrait instaurer un réel dispositif de repérage de ces personnes, qui claironnent rarement leur situation et dont le risque est qu'elles s'enferment dans des comportements dangereux pour elles ou pour les autres.

«Ces gens-là sont des bombes si on n'arrive pas à adapter les circuits et les dispositifs à leur réalité. Ils peuvent s'enfermer encore davantage dans leur spirale de l'échec, avec des réactions explosives, surtout les jeunes. Chez les adultes,



c'est différent, c'est plutôt une tendance à l'autodestruction.»

Et ce n'est pas le retour des conventions sur les bureaux des partenaires concernés (préfecture, direction départementale du Travail et de l'Emploi, conseil régional) qui va arranger les choses. La solution passerait plutôt par une réaffirmation de cette loi, visant à impliquer davantage les acteurs concernés, et par l'engagement d'une réelle réflexion sur les moyens à mettre en œuvre et les financements conséquents.

Nathalie Boudol appelle de tous ses vœux une table ronde avec les acteurs concernés (assistantes sociales, associations de quartiers, ANPE, Missions locales...) et les institutions partenaires, sous peine d'avoir à mettre la clé sous la porte, au risque d'huiler encore davantage les mécanismes de l'exclusion !

Dominique Kopp

Restos du cœur : la campagne commence le 10 décembre

Les Restos du cœur sont maintenant installés dans leur nouveau lieu, sur le "terrain Pajol", près des voies ferrées. Le bâtiment en pierre dont l'entrée se trouve 20 rue du Département leur a été affecté... provisoirement (voir page 4), et ils lancent leur campagne d'hiver lundi 10 décembre.

Ils envisagent même d'installer, à côté de la distribution de vivres, une petite bibliothèque de prêt.

Bénévoles bienvenus : les Restos en ont constamment besoin.

Montmartre



3 décembre : "L'eau à la bouche" au Studio 28 en avant-première du Printemps des poètes 2002

En 2000, le *Printemps des poètes* avait été marqué dans le quartier des Abbesses par un ensemble d'animations célébrant le centenaire de la naissance de Jacques Prévert, qui habita durant vingt ans cité Véron. C'était "la fête à Jacques", et il en est resté une association qui porte ce nom. En 2001, Bernard Dimey était à l'honneur.

En 2002, le *Printemps des poètes* dans le 18^e ne célébrera pas un auteur particulier, mais fera place à la création contemporaine autour d'un thème. Thème choisi : l'eau. Titre : "Le champ des villes, l'eau".

En avant-première de cette troisième édition de "la fête à Jacques", qui se tiendra du 15 au 17 mars 2002, une "mise en bouche" des mots de l'eau aura lieu lundi 3 décembre à 20 h au Studio 28, avec le comédien Jacques Bonnaffé et l'historien R.H. Guerrand, goûteurs d'eau confirmés ...

(10 rue Tholozé. Entrée libre. Contact : Charles Pailheray, *La fête à Jacques*. 01 42 57 27 47. Courriel : lfj@noos.fr)

Défilés de mode à la paroisse Saint-Jean

Depuis quatre ans, la paroisse Saint-Jean-de-Montmartre (l'église de la place des Abbesses) organise, lors de sa kermesse annuelle, un défilé de mode auquel participent des jeunes créateurs de mode et commerçants du quartier, ainsi que des couturiers de renom. Les uns et les autres donnent des vêtements et accessoires qui, présentés par des modèles bénévoles, sont ensuite vendus aux enchères au profit des œuvres paroissiales et caritatives.

En 2000, avaient ainsi participé à l'opération les créateurs et boutiques du quartier a.m.H, Abbesses Pressing, Blue Angel, Bonnie Cox, Cristel Vizioli, Emmanuel Zysman, Fantasy, Futurware Lab, Helmer, Laura Baule, L'inconnue du 45, Marluç, Mouvance, Omiz, Rozaria, Sac & Sac, Sur la terre comme au ciel, Tête en l'air, et seize "grandes maisons", parmi lesquelles on relève Agnès b, De Castelbajac, Louis Féraud, Sonia Rykiel, etc.

Cette année, les défilés auront lieu samedi 8 et dimanche 9 décembre, à 16 h 30, à la salle paroissiale, 22 rue André-Antoine (sous l'église). Quand on vous disait que les Abbesses devenaient de plus en plus un quartier "branché" !

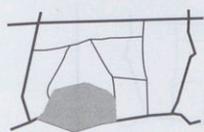
ENTREPRISE D'ASSISTANCE AUX PARTICULIERS

Pour réaliser par vous même tout projet immobilier:

- Succession
- Crédit
- Travaux
- Vente
- Achat
- Droit du locataire....

IMMO - INFO - SERVICE

01 42 80 12 99 (Appel non surtaxé)



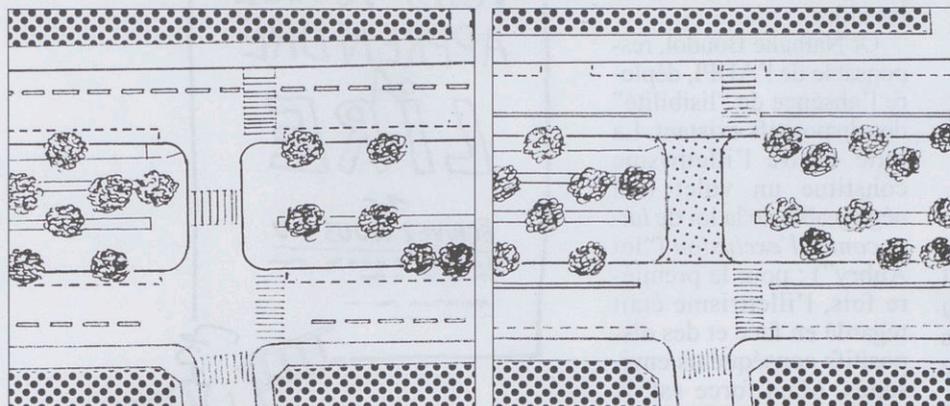
Clichy et Rochechouart : les boulevards vont se refaire une beauté

Trois hypothèses sont présentées pour le réaménagement des boulevards de Rochechouart et de Clichy. Les associations et la municipalité discutent. Le Collectif des riverains souhaite une réunion publique.

« Les travaux devraient démarrer rapidement, dès décembre 2001 ou janvier 2002 au plus tard », avait déclaré en juin dernier Bertrand Delanoë au sujet du réaménagement des boulevards de Clichy et de Rochechouart. Si le maire de Paris a fait preuve d'optimisme quant aux délais, les discussions vont bon train entre les services de la voirie de la Ville de Paris et les associations riveraines des boulevards qu'elles soient du 18^e ou du 9^e arrondissement.

Plantations sinistrées

Une rénovation du terre-plein central du boulevard de Rochechouart a été effectuée en 1994-1995, mais l'aménagement a été jugé trop "minéral" par les habitants. Quant au boulevard de Clichy, le constat est sans équivoque : le revêtement des sols est dégradé, les plantations d'arbres sont sinistrées (sur 303 emplacements, il manque 140 arbres et seuls 120 arbres sont sains), il n'y a pas d'éclairage piétonnier. Et les autocars continuent de se garer malgré l'interdiction de stationnement.



• À gauche, état actuel : couloirs de bus côté maisons, stationnement côté terre-plein ; passage pour les voitures traversant le terre-plein et permettant de passer d'un côté du boulevard à l'autre.

• À droite, ce que prévoit le troisième projet (qui semble actuellement avoir la préférence de la municipalité et des associations) : des arbres en plus ; couloirs de bus côté terre-plein et protégés, stationnement côté maisons ; terre-plein continu, plus de passage pour les voitures le traversant.

Une réunion a eu lieu en juillet dernier, elle visait à faire un premier tri parmi neuf projets concoctés par la Direction de la voirie. Un autre rendez-vous s'est tenu le 26 octobre dernier, il avait pour mission de choisir une hypothèse d'aménagement parmi trois présentées par la Ville.

Les objectifs poursuivis : dissuader le stationnement des autocars, favori-

ser les circulations douces (pour les piétons et les vélos), conserver la largeur actuelle du terre-plein central pour maintenir les lignes d'arbres et enfin prendre en compte les besoins pour les livraisons. Des principes d'aménagement ont pu être définis à partir de ces différents objectifs.

La première hypothèse propose d'élargir les trottoirs d'un mètre ; de

laisser le couloir de bus côté trottoir en y ajoutant une piste cyclable (le tout mis en site propre) ; de réserver une voie de circulation pour les voitures ; le stationnement serait assuré par des "lincolns" (stationnements discontinus mordant sur le terre-plein central). Cette première hypothèse pose problème pour les livraisons qui ne pourront se faire que sur les lincolns, donc côté terre-plein, ou dans les rues adjacentes.

La deuxième solution élargit les trottoirs de 90 cm, une file est prévue à droite pour le stationnement et les livraisons, puis une file pour la circulation des voitures et enfin, le long du terre-plein, un couloir de bus dont la circulation se ferait à contre-sens.

La piste cyclable serait installée sur le terre-plein central.

Les bus côté terre-plein

Enfin, la troisième hypothèse, très proche de la précédente, semble avoir les faveurs de la municipalité et du Collectif des riverains des boulevards de Rochechouart et de Clichy 9^e et

Le trou de la rue des Martyrs, suite et peut-être bientôt fin...

Le trou est toujours le trou. Comblé provisoirement par du sable après l'effondrement du 1^{er} mars, il est toujours là, en haut de la rue des Martyrs, à l'angle de la rue La Vieuville. Mais les choses semblent évoluer dans la bonne direction.

Lors d'une réunion, le 5 novembre, à laquelle participaient administration, élus de l'arrondissement et habitants de la rue, les riverains ont fait savoir avec détermination, et même véhémence, ce qu'ils pensaient de la lenteur des prises de décisions. Une nouvelle réunion était annoncée sous quinzaine mais, à l'heure où nous écrivons, elle n'est toujours pas programmée. Cependant les rendez-vous de chantier se sont multipliés et aux dernières nouvelles, la municipalité annonce un début de travaux le 3 décembre.

Un expert avait demandé l'étaiement de l'immeuble du 97 rue des Martyrs avant commencement des travaux, ce qui aurait coûté une somme énorme, aux frais de la co-

propriété. Mais cette demande a été abandonnée.

À la demande des copropriétaires et de leur assurance, un autre expert a été désigné pour enquêter sur les causes profondes de l'accident.

Un vœu déposé par les élus Verts a été adopté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement, il demande à la Ville et à la préfecture de police « de se prémunir contre les risques d'effondrement de la voirie, y compris par une éventuelle interdiction de la rue La Vieuville à la circulation et au stationnement ; de s'assurer que le ramassage des ordures et les livraisons des commerçants de cette rue puissent se poursuivre à certaines heures de la journée avec des véhicules légers ; de procéder rapidement à une campagne de confortement des sols et de remblaiement des carrières par injection à partir de la surface entre le 7 et le 15 de la rue La Vieuville. »

L'Inspection générale des carrières a annoncé que les travaux dureraient cinq mois.

... mais la chaussée s'est effondrée également rue Tourlaque

L'affaissement de chaussée de la rue Tourlaque.

Il s'est produit à l'endroit même où en 1909 s'était soudain ouvert un trou profond de cinq mètres.

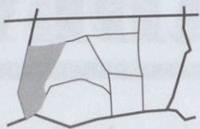


L'affaissement de chaussée qui s'est produit dimanche 11 novembre rue Tourlaque n'a pas la même gravité que celui de la rue des Martyrs : la couche de pavés s'est enfoncée seulement d'une quinzaine de centimètres. Il rappelle cependant une fois de plus à quel point le sol de Montmartre est fragile.

Des engins de terrassement ont été amenés aussitôt pour réparer la rue, mais

à l'heure où nous écrivons, elle n'est pas encore rouverte à la circulation.

C'est exactement au même endroit de la rue Tourlaque que, le 31 octobre 1909, s'était ouvert soudain un trou de plus de cinq mètres de profondeur, ensevelissant deux passants et entraînant la mort de l'un d'eux, qui ne put être retiré de la masse de sable et de pavés que trois jours plus tard.



18e. Elle propose l'élargissement des trottoirs de 50 cm, une chaussée de 9 mètres comportant une file de stationnement, une file de circulation, des séparateurs pour la mise en site propre des bus qui circuleront du côté du terre-plein central (cette fois, dans le sens de la circulation), et une piste cyclable sur le terre-plein qui doit être revégétalisé. Les bus circuleront donc à gauche et il est prévu pour les stations des vrais quais au milieu de la chaussée, ce qui configure un peu la desserte des passagers comme ce qui se fait pour les tramways.

Vélos et piétons

Autre aspect du projet, les voies transversales aux boulevards ne pourront plus être empruntées par des voitures, cela afin d'assurer la continuité des pistes cyclables. Enfin, la volonté est affichée de tenter de privilégier la circulation des piétons plutôt que celle des automobiles au niveau des places Pigalle et Blanche.

«*Nous étions arrivés plein d'optimisme à la réunion d'octobre car nous pensions que la solution 3 répondait à un compromis entre les différentes contraintes que suscite un tel aménagement, mais cette solution n'a pas fait l'unanimité des acteurs présents à la réunion*», nous a expliqué un membre du *Collectif des riverains*. Ainsi, le *Mouvement de défense de la bicyclette* a contesté l'implantation de la piste cyclable sur le terre-plein central, une autre association aurait souhaité privilégier les piétons sur le terre-plein et demandé la circulation des vélos sur une voie de bus élargie à cet effet (mais cette suggestion se heurte à un problème de place).

La préfecture de Paris, quant à elle, a demandé deux voies de circulation pour les voitures, mais il semble que la mairie centrale ne veuille pas suivre cette dernière demande.

Une réunion pour trancher

«*La réunion du 26 octobre nous a laissé entendre que la décision du réaménagement global est bel et bien prise, mais elle n'a pas réussi à s'arrêter sur un projet bien défini*», explique-t-on au *Collectif des riverains*.

Le Collectif a demandé la mise en place d'une réunion de concertation commune, avec les habitants du 9e et du 18e. Cette réunion aura lieu le 19 décembre au lycée Jacques Decour (métro Anvers). Le collectif souhaite d'autre part être co-organisateur de cette consultation qui peut être un moyen de trancher entre les différentes hypothèses.

Nadia Djabali

Vingt-trois ans de délais : l'incroyable feuilleton du jardin des Deux-Nèthes

Un projet dont on parle depuis 1979, qui a fait l'objet d'un vote dès 1983... et qui n'est toujours pas réalisé ! C'est l'exemple caricatural (mais pas unique) des délais incroyablement longs qu'il fallait à Paris entre la prise de décision et la réalisation d'un équipement.

Cette fois, ça paraît certain : les travaux du "jardin des Deux-Nèthes", entre l'impasse des Deux-Nèthes et l'impasse de la Défense, près de la place Clichy, commenceront en mars ou avril prochain. Le financement est inscrit au budget 2002 de Paris. On en parlait depuis 1979 ! C'est un exemple caricatural

seraient engagés en 1992 ou 1993.»

En 1995 se crée l'association de quartier *DéClic 17/18*. Ses adhérents ressortent le dossier du jardin et votent une motion demandant qu'il se fasse rapidement. En cette même année 1995 ont lieu les élections municipales, Jean Tiberi devient maire de Paris et Françoise de Panafieu adjointe

Mais patatra ! Jean Tiberi se fâche avec Françoise de Panafieu, pour cause d'ambitions rivales ; il lui enlève son poste d'adjointe, et du coup on ne parle plus du financement du jardin des Deux-Nèthes. Le quartier de l'avenue de Clichy ne fait plus partie des priorités de M. Tiberi.

C'est seulement après les nouvelles élections municipales, en septembre 2001, que les crédits sont enfin votés.

Réalisé en deux tranches

Le jardin sera réalisé en deux tranches. La première concerne le terrain situé entre l'avenue de Clichy et l'extrémité de l'impasse de la Défense, terrain actuellement occupé par la pelouse. Elle devrait être achevée en 2003. La seconde tranche concernera le terrain situé plus en arrière.

Il faudra encore que la Ville de Paris acquière les deux impasses, qui sont des voies privées. Il faut aussi que le sol soit mis en état. Des bruits ont couru sur une éventuelle pollution du terrain par les déchets d'anciennes implantations industrielles. D'après les "carottages" effectués, ces craintes ne sont pas fondées. Mais ce qui est sûr, c'est qu'il existe en sous-sol des caves non comblées.

Les discussions pendant cette longue période ont porté sur plusieurs questions. D'abord, que deviendra la maison en bois située, dans la partie correspondant à la deuxième tranche de travaux, au 10, impasse des Deux Nèthes ? *DéClic 17/18* souhaitait qu'elle soit conservée, car ce bâtiment présente un intérêt architectural. La Ville de Paris, elle, a décidé la démolition de cette maison, mais s'est engagée à reloger ses occupants dans des conditions équivalentes. Il a fallu longtemps pour que cette promesse soit tenue ; c'est sûr maintenant, ces habitants seront relogés en avril 2003.

Que deviendra, par ailleurs, le bâtiment situé au fond de l'impasse de la Défense, au n° 15, une cour entourée d'anciens ateliers artisanaux ? Les services de la Ville de Paris voulaient le démolir. *DéClic* a réussi à leur démontrer l'absurdité d'une telle position : ce bâtiment forme en effet un ensemble avec le 15-17-19 rue Capron. Si on le démolit, on déséquilibre le tout. En outre, cet espace serait tout à fait adapté pour des activités culturelles et pédagogiques. Des projets dans ce sens ont été étudiés. Le bâtiment sera donc conservé, mais son agencement modifié en fonction de la future utilisation.

Noël Monier



Nicolas Gallon

Une pelouse (interdite au public) occupe l'emplacement du futur jardin.

(mais pas unique) des délais incroyables qui s'écoulaient généralement, à Paris, entre le moment où un projet était évoqué et sa réalisation.

Dans les années 70, il avait été question de construire à cet endroit un lycée. Ce projet a été abandonné en 1976, et c'est peu après, en 1979, que l'idée d'un jardin public fait surface. Les services de l'Hôtel de Ville y travaillent, et en 1983 le Conseil de Paris approuve un projet de modification du POS (*plan d'occupation des sols*) dans ce but.

Une enquête publique a lieu, comme le veut la loi. Le commissaire-enquêteur rend son rapport le 15 mars 1985. La modification du POS est votée par le Conseil de Paris le 23 septembre 1985. Et puis rien ne se passe... pendant seize ans. Ou plutôt : on continue d'en parler. Mais le jardin public ne voit pas le jour.

Chinaud : «En 92 ou 93.»

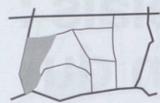
Le 15 juin 1989, interrogé par des riverains, Roger Chinaud (DL), maire du 18e à l'époque, leur écrit : «*Je n'avais pas manqué de me préoccuper [de ce projet d'espace vert] auprès du directeur des Parcs et jardins, et voulais vous indiquer que les travaux d'aménagement de cette opération*

te chargée des Parcs et jardins. Il faut trois ans pour que *DéClic* obtienne un rendez-vous avec elle sur ce projet.

La brouille Tiberi-Panafieu

Le dossier bouge enfin un peu. Pour qu'un immeuble vétuste qui bordait l'avenue de Clichy à cet endroit puisse être démoli, il faut qu'un ménage qui y habite encore soit relogé. *DéClic 17/18* l'aide à établir les dossiers ; le relogement est enfin acquis, l'immeuble peut être abattu. En 1997, une pelouse, interdite au public et entourée d'un grillage, est plantée sur le terrain vague, dans l'attente des travaux du jardin. En juin 1998, une nouvelle délibération concernant ce projet est votée par le Conseil de Paris. Le 15 janvier 1999, Michel Bulté, adjoint de Jean Tiberi, promet dans un courrier que la première tranche des travaux sera achevée en 2000, et la deuxième en 2001.

Une réunion se tient à l'Hôtel de Ville en avril 1999, les représentants de *DéClic* y sont. Mme de Panafieu leur donne rendez-vous sur le terrain. Le 13 juillet 1999, elle est là, et beaucoup de monde autour d'elle. Elle se montre optimiste : le budget va bientôt être voté, les travaux commenceront dès l'hiver, affirme-t-elle.



Un nouveau trou dans le 18e, impasse des Deux-Nèthes

Après la rue des Martyrs et la rue Tourlaque, une nouvel effondrement a eu lieu le 26 novembre impasse des Deux-Nèthes, non loin de la place Clichy. Un trou de plus de trois mètres de profondeur s'est ouvert à l'entrée de l'impasse. Plus grave, il semble s'étendre jusque sous l'immeuble qui fait l'angle avec l'avenue de Clichy. Les habitants sont inquiets. Cet effondrement, selon les premières suppositions, serait dû à une rupture de canalisation, l'eau ayant probablement depuis plusieurs années creusé le sous-sol.

(Voir page 11 notre article sur le projet de jardin des Deux-Nèthes, et page 10, ceux sur les trous de la rue des Martyrs et de la rue Tourlaque.)

Rue Championnet, quatorze mois après l'incendie, l'assureur fait la sourde oreille

Toujours aucune solution pour les copropriétaires de l'ensemble immobilier du 152-160 rue Championnet¹, qui depuis bientôt quatorze mois attendent la remise en état du sous-sol, à la suite de l'incendie qui s'y était déclenché dans la nuit du 2 au 3 octobre 2000.

Cet incendie avait laissé les habitants, les premiers jours, sans électricité ni téléphone, et jusqu'à la mi-novembre sans eau. Actuellement encore, l'état désastreux du sous-sol y interdit l'accès, et le parking est inutilisable. Une expertise a récemment recommandé la réfection du réseau d'eau froide, endommagé. Des appartements du rez-de-chaussée ont des trous dans leur plancher.

Il s'agissait d'un incendie criminel : des bouteilles de butane avaient été mises à feu sous les batteries d'ascenseurs et dans un local technique en sous-sol. L'enquête policière est au point mort. Mais surtout l'assureur, une filiale d'AXA, ne veut rien savoir pour payer les réparations, estimées à dix millions de francs. Il avait déjà fallu un référé en mars 2001 pour qu'il accepte de rembourser les travaux les plus urgents. Depuis, il fait la sourde oreille.

1. Et non pas rue des Poissonniers, comme indiqué par erreur dans notre dernier numéro.

18^e REPORTAGE

JARDINS SECRETS DANS LE 18^e

Un souvenir de l'été pour finir l'année... Jardins secrets, jardins cachés : ils sont nombreux, dans le 18e, les espaces verts difficiles, presque impossibles parfois à découvrir. Ombrages aperçus à travers des grilles ou derrière des murs, jardins privés tout petits ou très grands, cours ombragées accessibles seulement aux riverains, vues plongeantes depuis quelques fenêtres privilégiées, jardins publics ouverts au public de temps en temps seulement, voire une fois par an, pas plus.

La plupart de ces verts secrets se tapissent au flanc de la butte Montmartre mais le "plat pays" qui l'entoure compte aussi maints recoins tout aussi verdoyants, tout aussi cachés.

Nous vous proposons une promenade, un safari-photo à la découverte de ces espaces verts. Pas de légendes, laissez-vous emporter. Essayez de deviner. Certains jardins sont bien connus, certaines allées ombrées aussi. D'autres moins. Un seul indice : tous se cachent dans le 18e arrondissement.

Et si vous n'avez pas deviné, la réponse se trouve en bas à droite...

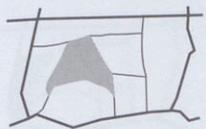
Photos de Dan Aucante (www.chambrenoire.com)



Photos du haut :
■ Jardin des Abbesses, derrière le Centre d'ant-maton du passage des Abbesses. (Fermé au public.)
■ Cour d'immeuble rue Doudeauville.
Photos du bas :
■ Dans la vigne de Montmartre.
■ Villa Poissonnière, Montmartre.
■ Jardin privé à Montmartre.
■ Cité internationale des arts, rue Norvins. (Privé.)
En page 1 :
■ Le jardin du Musée de Montmartre

La vie des quartiers

Clignancourt



Rue de Clignancourt
Posée par des inconnus, une plaque non-commémorative



Photo Christine Brethé

Si vous arrivez de passer par là, aviez-vous remarqué cette plaque en marbre, juste à côté du porche du 43 rue de Clignancourt ? Elle ressemble aux plaques qui commémorent un événement historique, ou le passage d'un grand homme. Mais elle dit : «Le 17 avril 1967, ici, il ne s'est rien passé» ! Les habitants de l'immeuble ont été étonnés de la découvrir, il y a quelques mois. Elle avait été posée par des humoristes inconnus... Il paraît qu'il y en a d'autres du même genre dans Paris... ■



El Masri l'Égyptien... l'épicier, l'ami

Lorsque, en octobre 1997, Ibrahim Awad ouvre l'épicerie du 39 rue de Clignancourt, les habitants du quartier et d'un peu plus loin découvrent sur 200 mètres carrés quelques spécialités de contrées orientales... et constatent que la réputation du peuple égyptien qu'on dit *né avec la sourire* est amplement justifiée.

Homme d'affaires élevé à l'école des jésuites d'Alexandrie, fervent admirateur de la culture française, Ibrahim Awad s'est spécialisé depuis 1971 dans l'import-export de produits orientaux du Moyen-Orient et de la Méditerranée. Le commerce en gros ayant comme inconvénient majeur de ne pas dévoiler le visage du consommateur final, Ibrahim sent venir la frustration et commence à échafauder le projet de rencontrer ce dernier.

Désir assouvi à ce carrefour Clignancourt-Poulet-Christiani, avec son épicerie *El Masri*. Mais il faut encore 1 460 jours de plus pour réaliser un grand rêve, concrétisé le 28 septembre dernier : tandis que les habitués du lieu, collés à la vitrine, les yeux écarquillés, se croient transportés dans la salle des mirages du musée Grévin, la vaste boutique qui, jusque là, ne présentait qu'un aspect fonctionnel et froid, s'est transformée en un clin d'œil en un palais éclatant de couleurs et de saveurs, sous le regard protecteur de statues pharaoniques et de quelques divinités égyptiennes...

Chapeau, l'architecte-décorateur ! Un savant mélange de sobriété style archéologique (murs bruts parsemés de traces de vestiges, mosaïque de carrelages), design moderne (niches lumineuses aux couleurs pastel), le tout mâtiné de clinquant oriental (lampes à facettes multicolores, galerie-souk d'objets souvenirs...). Notre propos n'est pas de dresser l'inventaire exhaustif des innombrables produits, conserves, épices, plats cuisinés de l'Égypte et de la Méditerranée (Liban, Turquie...), d'autant qu'en ces temps de ramadan les spécialités sont particulièrement succulentes. Ibrahim affirme : «Presque tous mes clients sont des amis.» Exact : même l'achat de cent grammes d'olives piquantes suffisent pour en faire partie.

Et puis, derrière le comptoir il y a Wafaa, un modèle de discrétion sous un regard de khôl, réserve d'autant plus admirable quand on apprend qu'elle a lâché son métier d'avocate pour travailler quinze heures par jour dans le sillon de son mari.

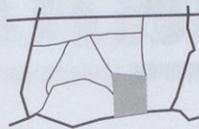
Un regret... Les feuilles de palmier véritables qui se penchaient sur la vitrine du coin-traiteur n'ont pas plu aux services sanitaires... *exit* le palmier ! C'était pourtant lui qui faisait surgir l'image des bords du Nil et la lumière d'Assouan sur les felouques.

Une dernière surprise est en préparation, mais nous avons juré, sur la tête d'Horus, de ne rien révéler. Allez-y voir, vous n'en reviendrez pas et... vous y reviendrez !

Christine Brethé

La vie des quartiers

Goutte d'or



On demande des gardiens pour le square St-Bernard et le square Léon

Depuis cet été, le square Saint-Bernard, devant l'église du même nom, n'a plus de gardien. Et ça change beaucoup de choses.

L'ancien gardien était en place depuis cinq ans. Il connaissait tout le monde, tout le monde l'appréciait. (Voir ci-dessous.) Sa présence permettait à ce square ombragé d'être un lieu d'accueil agréable, très fréquenté par les petits enfants et leurs mamans.

L'été dernier, le gardien, pour raisons personnelles, est parti. Il n'a pas été remplacé. «A plusieurs reprises, explique une habitante du quartier dans le bulletin de "Paris Goutte d'Or", nous avons vu dans l'enceinte du square la présence préoccupante de toxicomanes. De jeunes adolescents envahissent

l'espace, empêchant les petits d'y jouer et d'utiliser le toboggan. Leur attitude arrogante provoque parfois un rapport de force avec certains parents qui ne peuvent pas leur faire entendre raison. L'absence d'un gardien a eu très vite des conséquences sur la fréquentation et le respect des lieux.»

Le square Saint-Bernard est un espace réservé prioritairement aux petits. Il appartient aux services municipaux de faire le nécessaire pour qu'il garde cette vocation.

La même nécessité d'un (ou plusieurs) gardien(s) est d'ailleurs ressentie, depuis plus longtemps, pour des raisons plus sérieuses et dans un contexte différent, au square Léon. (Et dans d'autres quartiers du 18e, par exemple au square Boinod.) Nous aurons l'occasion d'y revenir.

Le gardien de square que tout le monde aimait

Dans ce square Saint-Bernard, dès qu'il fait beau, les enfants se retrouvent, les parents sympathisent. On se dit bonjour, on discute. Le gardien du square, jusqu'à cet été, était présent et tous, petits et grands, le connaissaient.

Il était arrivé tout de suite après la réouverture du square, le 29 mai 1996, après les travaux de réhabilitation du lieu. Il avait des idées précises sur la façon de pratiquer son métier. Quand il est arrivé, les usagers du square ont été surpris par sa disponibilité. Enfants et adultes étaient ravis de cette proximité, de son habitude de dire bonjour et d'appeler les enfants par leur pré-

nom. Mais il savait aussi faire preuve d'autorité pour rappeler les règles de vie en commun et de respect mutuel. Connus, reconnus, appréciés et respectés, faisant partie du quartier, le gardien du square Saint-Bernard permettait d'entamer le dialogue et il devenait plus facile, grâce à lui, d'exiger que tel ou tel principe soit appliqué, sans que la bonne humeur cesse de régner.

Il était la preuve que l'implication et les initiatives personnelles peuvent améliorer le quotidien, y compris dans un quartier comme la Goutte d'Or dont les problèmes ne peuvent être ignorés.

Florence Miélot

Boulevard Barbès : un lieu de prostitution se défait

Dans notre n° d'octobre, un article intitulé *Comment se forme un lieu de prostitution* racontait comment, depuis le printemps 2000, de jeunes prostituées africaines (quelques-unes très jeunes, peut-être mineures) avaient fait de l'angle boulevard Barbès-rue de Sofia le lieu de leur commerce. Elles ont maintenant disparu de cet endroit.

Il reste de la prostitution dans cette partie du boulevard Barbès, mais elle est le fait de femmes plus âgées, moins nombreuses et plus discrètes.

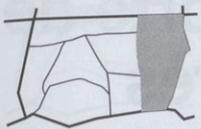
La disparition de ces jeunes filles est-elle due à l'action de la police contre le réseau de proxénétisme qui les avait fait venir ? Nous l'ignorons.

Rappelons que la prostitution n'est pas interdite : la loi française

n'intervient pas sur les conditions dans lesquelles se déroulent les relations sexuelles entre des personnes, dès lors qu'elles ont lieu entre personnes majeures et consentantes. Mais la loi réprime le racolage sur la voie publique, donc la formation de lieux "spécialisés" où les prostituées s'offrent avec ostentation. Elle réprime surtout le proxénétisme, c'est-à-dire le trafic d'êtres humains.

On sait qu'une nouvelle loi en préparation prévoit des condamnations pour les clients de prostitué(e)s de moins de 18 ans ; son but est de lutter contre les réseaux internationaux de proxénétisme, et le développement de la prostitution de mineures, que nous dénoncions dans le reportage de notre n° 77. ■

Chapelle



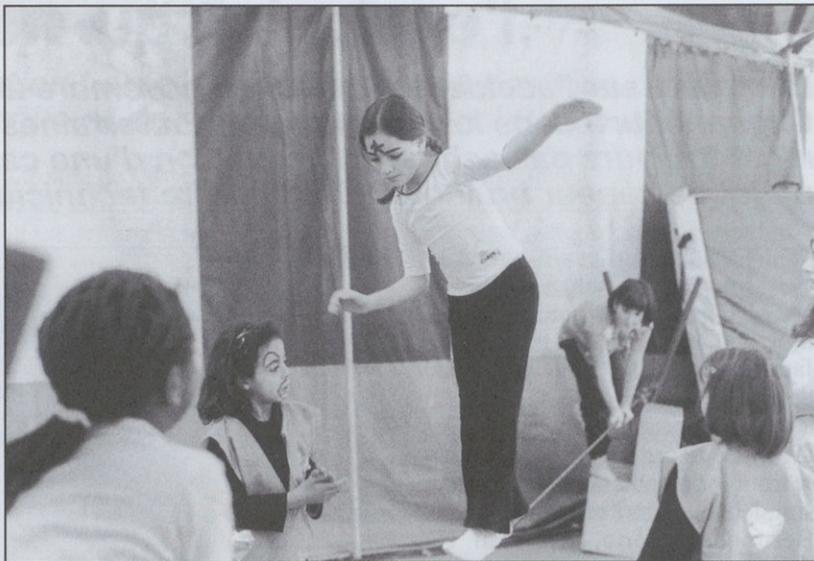
Les enfants de La Chapelle font leur cirque

«**B**ienvenue sous le plus grand chapiteau du monde, de la galaxie internationale de France et de La Chapelle»: veste rouge, moustaches à la Dali peintes sur son visage, Kenji, 11 ans, joue Monsieur Loyal en vrai professionnel et annonce le spectacle. Que le cirque commence !

Ils étaient trente-neuf enfants de la balle, dix-sept garçons et filles de moins de dix ans et vingt-deux "grands" de dix à treize ans, à exhiber en public des talents tout neufs samedi 3 novembre, à réaliser sauts, pirouettes et roulades, acrobaties sur trapèze, traversée funambulesque ou exercices d'équilibre sur boule. Dylan et Mustapha, six ans tout juste, étaient les plus petits, les plus coquins.

Ils se produisaient sous chapiteau à rayures bleues et jaunes installé, avec l'autorisation de la SNCF, sur la Halle Pajol à côté de l'atelier du sculpteur Regazzoni. Le spectacle, qui a duré une bonne heure jusqu'à la pyramide humaine du final, était la conclusion et l'apothéose d'un stage de vacances de Toussaint.

Organisé par *Carp'Théâtre*, l'association qui donne depuis 1997 des cours d'initiation au théâtre et au cirque dans la *salle de l'Indépendance*, rue Duhesme, le stage ne s'adressait pas à ses adhérents, déjà rompus aux acrobaties, mais aux enfants du quartier de La Chapelle, novices en la matière. Ils ont été recrutés grâce à l'École normale



Dan Aucante (www.chambrenoire.com)

Cinq jours de répétitions acharnées avec l'association Carp'Théâtre... et les acteurs étaient fin prêts.

assidûment pendant les vacances : cinq jours au tapis, sous le chapiteau, à raison de deux heures de travail par jour pour les petits et trois heures pour les grands. Résultat surprenant. «*Ces gamins ont une énergie fantastique et un grand besoin d'expression. Ils ont aussi une habileté physique étonnante*, souligne Philippe Avril, un des fondateurs de *Carp'Théâtre* et animateur du stage. *S'ils n'étaient pas tous motivés lundi, premier jour, ils ont été vite conquis. Mardi, ils ont amené des*

social et sa ludothèque de la rue de Torcy, et aux centres de loisirs du quartier. Ils se sont entraînés

copains, mercredi on a dû refuser du monde.»

Le stage était en gestation depuis onze mois, ce fut un des premiers projets décidés dans le cadre de la politique de la ville (DSU) mais il prit du retard (pas de budget voté, pas de subvention) et ne put voir lieu au printemps dernier comme prévu. Tout est bien qui finit bien cependant. Il a pu se monter, les enfants étaient ravis, les spectateurs aussi et ils ne se sont pas privés de mitrailler les artistes tout du long. C'étaient leurs propres enfants, direz-vous... N'empêche !

Philippe Avril aimerait recommencer, «*pas pour les vacances de février, il fait trop froid, mais pour Pâques*»...

Marie-Pierre Larrivé



Une brocante rue Philippe de Girard

Apriori, rien ne nous conduirait à emprunter la rue Philippe de Girard, si ce n'est les bouchons fréquents de la rue Marx Dormoy. «*C'est ma chance*», précise Françoise, dans son bric-à-broc comme elle aime l'appeler. «*Les gens viennent aussi me voir par bouche-à-oreille*», ajoute-t-elle.

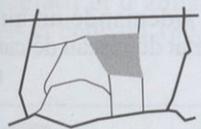
Sa boutique *Aux accros d'la déco*, brocante dépôt-vente, aux murs couverts de tableaux de tous styles, regorge d'idées cadeaux en cette période de fêtes, pour toutes les bourses (de 20 à 20 000 F). Notre brocanteuse est connue du voisinage ; preuve en est cet écolier qui passe sa tête par la porte et demande : «*Bonjour ! Vous avez des bonbons aujourd'hui ?*» Françoise précise que les enfants de la rue savent qu'elle leur achète des bonbons au Monop d'en face.

Elle aime le quartier. Elle connaît ses voisins de l'association Charonne, qui animent le centre d'accueil de *la Boutique*, avec qui elle n'a jamais eu de problème. Françoise, qui a toujours travaillé dans la décoration, réussit un savant mélange d'objets hétéroclites, sans pour autant transformer ce lieu en bazar. Dans une vitrine, de jolis bijoux des années 1900 côtoient des couverts en bois africains posés sur une table pliante (très pratique pour les petits espaces. De 150 à 1 400 F). Bref, allez y faire un tour, vous ne serez pas déçus !

Gaëlle Miel

☐ 82 rue Philippe de Girard. Mardi à sam.edi de 11 à 19 h.

Simplon



Rue des Poissonniers

Enfin un local pour l'Échiquier de la Butte

Après de nombreuses péripéties, le club d'échecs *L'Échiquier de la Butte* dispose d'un local propre au 105 rue des Poissonniers. Enfin, un vrai lieu dans le 18e dédié aux échecs, franchement plus adapté que sa domiciliation provisoire de l'année dernière au gymnase Bertrand-Daivin (Porte de Clignancourt) !

Son président, Thierry Laigle, espère bien attirer un nombre croissant d'amateurs d'échecs. En particulier des filles, puisque le club n'en compte plus parmi ses adhérents. Pour ce faire, le club a une offre variée, du cours de débutants pour

adultes (le jeudi soir) ou pour enfants (le mercredi), au cours de préparation à la compétition pour les joueurs confirmés (le samedi pour les enfants et le mardi soir pour les adultes). Pour élargir son public et susciter des vocations, le club anime également des ateliers dans les écoles primaires de la rue Champignonnet.

Comme il est prêteur, *L'Échiquier de la Butte* a déjà mis à disposition son local pour des activités de l'aide sociale à l'enfance le mercredi matin, ou pour des réunions du LEA (*lieu*

d'écoute et d'accueil) qui mène des actions de prévention auprès des pré-adolescents. Il envisage également de l'ouvrir à d'autres clubs de jeu, comme celui de tarot, et pourquoi pas, plus tard, à d'autres ?... Un

moyen peut-être de démontrer l'utilité d'une Maison des associations au cœur du quartier Simplon !

Florence Dighiero

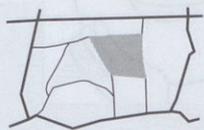
☐ Informations : Thierry Laigle, 06 81 77 16 91.



Nicolas Gallon

La vie des quartiers

Simplon



Enquêtes publiques sur le quartier Simplon

Dans le cadre du projet de réaménagement du quartier Simplon, des enquêtes publiques ont lieu à la mairie du 18e, jusqu'au 20 décembre. Ces enquêtes, préalables à la déclaration d'utilité publique (DUP) pour l'expropriation de certains immeubles, sont ouvertes à toute personne qui souhaite s'informer et formuler des avis ou des observations.

Les immeubles concernés sont : 17 rue du Roi-d'Alger, 18 passage Championnet, 43 et 46 rue du Nord, 4 et 16 rue Émile-Chaine, 6 rue du Nord / 5 rue Émile-Chaine, 10 rue du Nord / 9 rue Émile-Chaine, 14 rue du Nord / 13 rue Émile-Chaine, 18 rue du Nord / 17 rue Émile-Chaine, 15 rue du Nord (partiellement), et enfin 18-20 et 24 passage Duhesme. Ils doivent être acquis par la ville en vue de la réhabilitation de ces secteurs.

Les horaires à la mairie

Le public peut venir consulter le dossier et noter ses observations à la mairie du 18e les lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8 h 30 à 17 h, le jeudi de 8 h 30 à 19 h 30, et le samedi 15 décembre de 9 h à 12 h. Le commissaire enquêteur tient une permanence le 7 décembre de 14 h à 17 h, le 15 décembre de 9 h à 12 h, et le 20 décembre de 14 h à 17 h. Il devra rendre son avis dans un délai d'un mois après la clôture des enquêtes.

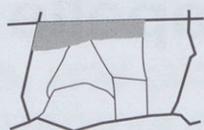
L'association *Mieux vivre au Simplon* (MVS) réunit ses adhérents le 6 décembre afin que le plus grand nombre d'habitants exprime son point de vue auprès du commissaire enquêteur. MVS souhaite que le périmètre de la DUP soit élargi et que soient pris en compte neuf autres immeubles dégradés, dont sept «ont fait l'objet d'un vœu voté à l'unanimité par le conseil d'arrondissement le 22 janvier 2001 demandant un traitement de première urgence», explique-t-on à *Mieux vivre au Simplon*.

D'autres aménagements

MVS souhaite également d'autres mesures : vente de certains lots dont la Ville est propriétaire (dans le cadre d'une opération d'accession sociale à la propriété), "dédensification" du projet d'immeubles rue du Nord et rue Émile-Chaine, utilisation par des associations des locaux commerciaux vides appartenant à la Ville de Paris, et enfin aménagements de voirie et de "verdissement" du quartier. ■

La vie des quartiers

Porte Montmartre



Dépôt de gerbes à la Porte de Clignancourt, un an après l'explosion qui fit quatre morts

L'enquête sur l'accident survenu en novembre 2000, à la Porte de Clignancourt, dans les installations souterraines de chauffage urbain, n'est toujours pas achevée. L'explosion d'une canalisation avait projeté un jet de vapeur brûlante, tuant quatre techniciens.

Un an après l'explosion du 15 novembre 2000 à la Porte de Clignancourt, qui fit quatre morts et huit blessés graves, les familles et les collègues de travail des victimes sont venus se recueillir à l'endroit même de l'accident. Des gerbes de fleurs ont été déposées sur le trottoir du boulevard Ney, portant simplement quatre prénoms, Pascal, Bertrand, Frédéric, Jean-Paul. Un poème sur le souvenir a été lu, et puis de longues minutes de silence, une femme et une fillette qui pleurent, l'émotion toute simple...

L'accident s'était produit à 27 mètres sous terre, alors que les techniciens vérifiaient la mise en service d'un nouveau tronçon des canalisations du chauffage urbain. Il s'agissait théoriquement d'une opération de purge de routine. Soudain une conduite avait explosé, projetant un jet de vapeur à 180°. Les trois hommes qui se trouvaient près des tuyaux avaient été tués sur le coup. D'autres qui étaient postés à mi-hauteur dans le puisard avaient été grièvement brûlés, l'un d'eux était mort. De l'extérieur, sur le boulevard Ney, on avait vu une sorte de geyser de vapeur jaillir soudain, puis un homme titubant, le moins gravement atteint, sortir pour donner l'alerte. Près de cent vingt pompiers avaient participé aux secours.

Ce nouveau tronçon de canalisations, long de 4,5 kilomètres, passe sous la rue de Crimée et les boulevards des Maréchaux. Boulevard Ney, les travaux avaient duré seize



Les familles et les collègues de travail des victimes se recueillent.

mois, provoquant une gêne certaine pour la circulation et pour les riverains, et le chantier avait pris un mois de retard.

Il s'agissait, pour la CPCU (Compagnie parisienne de chauffage urbain), de relier son réseau à la nouvelle centrale de chauffe de Saint-Ouen, après l'arrêt de celle de la Villette. L'hiver approchait, il fallait mettre les nouvelles installations en service rapidement, il y avait une pression psychologique certaine sur les ouvriers, à qui on demandait de faire des heures supplémentaires.

Cette situation est-elle à l'origine d'imprudences, qui auraient conduit à l'accident ? Pour le moment, rien ne permet de répondre à cette question. L'enquête est encore en cours.

Une enquête très technique, difficile. Les policiers de la Brigade d'enquête sur les atteintes aux personnes ont dû d'abord s'initier aux techniques mises en œuvre.

Cependant, quelques mois après l'accident, le syndicat CGT des personnels de la CPCU, ayant mené sa propre enquête, avait relevé un certain nombre d'anomalies dans le déroulement des travaux.

Ce n'est pas le seul accident ayant touché les installations de la CPCU ces derniers mois. On en a compté sept autres en à peine plus d'un an, dont l'un, rue du Chevaleret (13e), a entraîné la mort d'un pompier. La Ville de Paris a demandé un audit pour vérifier l'état du réseau de canalisations. ■

420 kilomètres de canalisations

La Compagnie parisienne de chauffage urbain (CPCU), propriété d'une filiale de la Lyonnaise des eaux et, à hauteur de 33 %, de la Ville de Paris, fournit de la chaleur à 5 200 immeubles de la capitale, des logements, et surtout des entreprises, des bâtiments publics, des hôpitaux (Bichat entre autres). Elle assure le quart des besoins en chauffage de la capitale.

Elle exploite pour cela un réseau de 420 kilomètres de canalisations souterraines, dans lesquelles circule de la vapeur d'eau à haute pression.

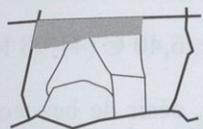


PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net



Un chapiteau à la Porte Montmartre pour les jeunes du quartier

Rue René Binet, l'association Larue et Compagnie se propose de former des jeunes aux arts du cirque et de monter un spectacle avec eux.

Utiliser les arts du cirque contemporain pour aider des jeunes à exprimer leur personnalité et à trouver leur place : c'est l'objectif de l'association *Larue et Compagnie*, née en 1984, et qui va dresser son chapiteau près de la Porte Montmartre. Elle y formera des jeunes du quartier aux arts de la piste et à d'autres disciplines artistiques, avec le projet de constituer une vraie compagnie et d'écrire un spectacle ensemble pour le présenter dans le quartier.

«*Viens dans mon quartier, il y a un chapiteau*» : c'est leur slogan.

Depuis vingt ans, Adrienne Larue et son équipe ont travaillé de façon pionnière avec des jeunes, y compris parfois des jeunes en difficulté qu'elles ont aidés à «retrouver leurs marques». Cette expérience, menée pendant cinq ans dans le 19e, est en préparation dans le 18e pour les six prochaines années. Le chapiteau accueillera les jeunes trois mois l'hiver et deux mois l'été. Il pourra aussi parfois héberger des associations pour leurs projets. Un travail va également démarrer avec les écoles qui le souhaitent, notamment celles de la rue René-Binet.

En alternance avec la prévention routière

Déjà, l'été dernier en juillet-août, et à la Toussaint, ces artistes ont entraîné des jeunes au centre d'animation Binet en attendant l'installation de leur chapiteau.

Sous la pression du mouvement associatif et d'amis, la mairie de Paris et celle du 18e ont proposé à

la troupe de s'installer 62 rue René-Binet, juste derrière le centre social, sur un terrain occupé auparavant par les services du nettoyage. La compagnie de cirque y alternera avec l'équipe de prévention routière.

L'aménagement du terrain, interrompu à cause des élections et repris en août, devrait être achevé le 15 décembre. C'est donc la course contre la montre ! Si c'est fini à cette date, le chapiteau, une fois mis en place, sera inspecté par la commission de sécurité. Mais, comme le souligne Adrienne Larue : «*Tant que la convention n'est pas signée et que le terrain ne m'est pas livré officiellement par la Ville de Paris, je ne peux pas m'installer.*»

D'abord les 10-16 ans

Après l'ouverture du chapiteau de ce cirque *La rue foraine*, une douzaine de jeunes du quartier, âgés de 10 à 16 ans, sans critère de savoir-faire mais motivés, commenceront des entraînements avec un artiste. Par la suite, des sections s'ouvriront aux 16-18 ans, en préformation professionnelle sur les métiers techniques du cirque. «*Tout dépendra de nos financements, précise Adrienne Larue, parce que c'est gratuit pour les jeunes. Donc, au fur et à mesure que l'équipe intéressera des partenaires qui accepteront de financer le projet, on pourra élargir les groupes.*»

Pour Adrienne Larue, le cirque est un art passionnant car il mêle la comédie, l'écriture, l'aspect chorégraphique et, bien sûr, la performance. C'est un art très ancien et

populaire avec une dépense physique, énergétique absolument fabuleuse, où chacun essaie de mélanger la prouesse et la poésie. De plus, les gens n'ont pas peur d'entrer pour la première fois au cirque, alors qu'on hésite parfois à aller au théâtre ou à l'opéra.

Virginie Chardin

□ Association Larue et Compagnie, 22 boulevard Saint-Marcel, 75005 Paris. 01 43 31 80 69. Courriel : laruecompagnie@aol.com

Logements PLUS, loyers moins boulevard Ney

La plupart des locataires des immeubles du 129 boulevard Ney et du 2 rue Cloquet devraient voir leur loyer baisser. En effet, la Régie immobilière de la Ville de Paris (RIVP) va acquérir ces deux bâtiments (construits entre 1960 et 1970), qui appartenaient à des sociétés privées, pour les transformer en logements sociaux.

Il y aura soixante-dix logements PLUS (nouveau nom des PLA) et 69 logements PLS (nouvelle dénomination, entre PLA et PLI). Actuellement le loyer moyen de ces logements est d'environ 60 F le mètre carré. Il passerait à 38 F pour les logements PLUS et 48 F pour les PLS, soit un loyer mensuel allant de 1 200 F pour un F1 à 2 800 F pour un F3 d'un côté, et de 1 550 F à 3 550 F de l'autre. Cela concerne uniquement les familles dont les revenus sont inférieurs aux plafonds PLUS et PLS. Pour les autres, les loyers restent inchangés.

Le Théoriste gagne chez Wepler

Le théoriste, roman d'Yves Pagès, a reçu le prix Wepler-Fondation La Poste, décerné le 26 novembre place Clichy, dans la célèbre brasserie Wepler. Un homme souffrant d'amnésie croit que son père l'a inscrit dans un dispositif d'expérimentations : tel est le thème du roman.

Doté de 9147 euros (60 000 francs), ce prix a été délivré par un jury formé cette année d'un enseignant, un traducteur, trois libraires et une détenue du centre pénitentiaire de Rennes.

Mort de l'affichiste Edgard Derouet

Nous apprenons la mort d'Edgard Derouet, le 14 octobre, à 91 ans. Derouet était un des grands noms de l'histoire de l'affiche en France. Il a dessiné, entre 1930 et 1955, des centaines d'affiches, pour des films, pour la Loterie nationale, pour toutes sortes de produits.

C'était l'âge d'or de l'affiche dessinée : il s'agissait, dans un style graphique aussi simple et «parlant» que possible, et souvent en utilisant l'humour, d'accrocher l'œil pour faire passer un message. Les grands affichistes de l'époque étaient aussi des artistes, ayant retenu les leçons du cubisme.

Edgard Derouet a longtemps habité rue Custine, où sa femme tenait une chemiserie. Ces dernières années, il vivait rue Vauvenargues.

Dityvon sur le site "Chambre noire"

Ce mois-ci, le photographe invité sur le site internet du collectif *Chambre noire* est Raymond-Dyivon pour un travail sur le thème de la nuit. Au menu également, des travaux récents des photographes du collectif : Dan Aucante, Francine Bajande, Thierry Nectoux...

Adresse : www.chambre-noire.com

Soutenez votre journal

Je m'abonne pour un an (onze numéros)
130 F (19,82 €)

Je m'abonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €)
(130 F abonnement + 100 F cotisation)

Abonnement à l'étranger
150 F (22,87 €)

Je me réabonne pour un an (11 numéros)
130 F (19,82 €)

Je me réabonne et j'adhère à l'association
des Amis du 18e du mois : 230 F (35 €)
(130 F abonnement + 100 F cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien,
un an 500 F (76,23 €)

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois"
57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture...) doit être envoyée par écrit. Merci.



Quand des romans policiers révèlent l'histoire

● *Les caves de la Goutte d'Or*, roman policier par Gérard Streiff. Éditions Polarchive-Baleine. 6,40 € (41,98 F).

Il y a dix-sept ans, un roman policier, *Meurtre pour mémoire*, de Didier Daeninckx, révéla au grand public un événement historique massivement ignoré jusque là : la répression violente, à Paris, le 17 octobre 1961, pendant la guerre d'Algérie, d'une manifestation d'Algériens contre le couvre-feu, et le massacre par la police de plusieurs centaines de manifestants.

Ce massacre ne s'était pas déroulé clandestinement. Beaucoup de Parisiens l'avaient su dès le lendemain. On ne connaissait pas les détails, on ne savait pas le nombre exact de tués. Mais sur l'essentiel, dès 1961, celui qui voulait savoir pouvait savoir. Pourtant, un silence de plomb recouvrit cet épisode pendant plus de vingt ans, et les Français plus jeunes en ignorèrent tout.

Silence dans la grande presse et à la télévision, et secret absolu sur les archives qui auraient permis aux historiens de connaître avec exactitude la vérité. Si bien qu'en 1984, quand parut le roman de Daeninckx, ce fut un coup de tonnerre.

Aujourd'hui, cet événement n'est plus ignoré. Au cours de la dernière année notamment, les archives s'étant enfin ouvertes, de nombreux articles, des émissions de télé et plusieurs livres ont rendu compte de ce massacre.

La torture dans les caves

Mais un autre épisode terrible de la guerre d'Algérie à Paris reste méconnu : l'action, dans le 13^e et le 18^e arrondissement, des "forces auxiliaires de police" (FAP) des supplétifs algériens de l'armée française qui, hors des règles de légalité, ont arrêté, torturé, parfois tué d'autres Algériens, sur un simple soupçon, quelquefois sans raison, au hasard d'une rafle. Dans le 18^e, ces "calots bleus", appelés aussi "harkis" (mais ce mot est ambigu, car il a recouvert des réalités très diverses), étaient cantonnés dans trois hôtels réquisitionnés rue de la Goutte-d'Or. C'est dans leurs caves qu'ils pratiquaient la torture.

Le roman policier *Les caves de la Goutte d'Or*, de Gérard Streiff, se propose, à travers une fiction, de faire découvrir cette réalité historique au grand public, comme le roman de Daeninckx l'avait fait pour le massacre du 17 octobre.

C'est un roman policier, ce n'est pas un livre d'histoire : il ne faut pas y chercher une documentation nourrie et rigoureuse. Un roman policier plutôt bien fait, avec un suspense peut-être un peu mince mais des personnages bien campés et des moments forts. Ça se lit facilement, sans qu'on ait envie de lâcher la lecture. C'est l'intérêt de ce livre, paru dans une collection populaire.

Censure et surdité

Si l'on veut entrer dans les détails, on peut reprocher à l'auteur quelques petites inexactitudes. Ainsi, page 86, il écrit : «*Les calots bleus ont tout quadrillé pendant des années...*» Non : ils ont été installés rue de la Goutte-d'Or le 20 novembre 1960, ils en ont disparu après les accords d'Evian du 18 mars 1962 qui mirent fin à la guerre. Cela ne fait pas «*des années*».

On relève aussi parfois une connaissance imparfaite du quartier. Ainsi, décrivant la rue de la Goutte-d'Or dans les années 90, et les opérations de rénovation, il écrit : «*Tout le quartier semblait en plein chambardement. Il y avait des travaux partout. (...) C'est ainsi que les autorités entendaient la mixité sociale, pensait-il. Il s'agissait moins de redonner leur dignité aux pauvres que d'implanter des branchés, dont l'arrivée devait peu à peu changer la face du quartier...*» Non. On peut dif-



Policiers contrôlant les Algériens à l'entrée de la Goutte d'Or en 1961. Cette photo figure sur la couverture du livre de Gérard Streiff.

ficilement soutenir que les immeubles HLM construits rue de la Goutte-d'Or étaient destinés à accueillir des "branchés" !

Mais il s'agit de critiques mineures.

Gérard Streiff, ancien journaliste à *l'Humanité*, a présenté son livre au cours d'un débat le 5 novembre à *l'Olympic*, rue Léon. Il a évoqué les raisons du silence qui a entouré si longtemps ces événements : censure, volonté des grands médias

d'éviter tout sujet gênant, désir de beaucoup d'acteurs de cette époque d'occulter des souvenirs douloureux. «*Et puis, a-t-il dit, le grand public ne voulait pas entendre. C'est sans doute vrai qu'il existait, malgré la censure, assez d'informations disponibles pour qu'on sache en gros ce qui s'était passé. Mais quand les gens ne sont pas prêts à entendre, ils n'entendent pas. Exactement de la même façon que nous, communistes, nous n'avons pas entendu pendant longtemps les vérités qui se disaient sur l'URSS : nous voulions croire que là-bas naissait le système social meilleur pour lequel nous militions, nous ne voulions pas entendre les critiques, et de ce fait nous n'entendions pas.*»

Pour en savoir davantage

Pour en savoir davantage sur les événements de 1961 qui font la trame du roman de Gérard Streiff, on peut se reporter à plusieurs ouvrages parus récemment. En premier lieu, deux grands reportages de Paulette Péju, *Les harkis à Paris* et *Ratonnades à Paris*, écrits en 1961, publiés par les éditions Maspéro et aussitôt interdits par la censure, si bien que pendant longtemps on n'a pu se les procurer que par des circuits militants. Ces textes viennent d'être réédités, sous un volume unique, par les éditions La Découverte. Ils sont la principale source du roman de Gérard Streiff.

On peut lire aussi *Police contre FLN*, de Jean-Paul Brunet (éditions Flammarion, 1999), et bien entendu le tout récent livre de Jean-Luc Einaudi, *Octobre 1961, un massacre à Paris* (Fayard, 2001).

Noël Monier

Des fous illustres au sommet de la Butte

● *La Maison du docteur Blanche*, par Laure Murat. Éditions J. C. Lattès. 424 pages, 149 F.

Dans l'ancienne rue principale de Montmartre, nommée autrefois rue Trainée et aujourd'hui rue Norvins, il existe un beau bâtiment ancien, une de ces maisons de campagne qu'on appelait jadis des "folies", bâtie en 1774 par un Monsieur Sandrin. C'était, c'est toujours, la "folie Sandrin".

En 1805, le docteur Prost y ouvrit une maison de santé pour malades mentaux, qu'il céda en 1820 à un jeune collègue de 24 ans, Esprit Blanche. Dans son établissement, dirigé d'une main ferme sous une chaude ambiance familiale, le docteur Blanche accueillait de nombreux malades, dont beaucoup appartenaient à la noblesse, l'armée, la politique, la finance, les arts. Émilie de Beauharnais, l'ancienne fiancée de Louis Bonaparte, frère de Napoléon, y a séjourné, et Jacques Arago, et l'écrivain Lassailly, collaborateur de Balzac, et le fils du général Junot. La romantique comtesse de La Valette, célèbre parce qu'elle avait remplacé en prison, sous un déguisement, son mari condamné à mort, y passa quelques années. Le patient le plus illustre fut le poète Gérard de Nerval – auquel ce livre consacre deux longs et passionnants chapitres.

En 1846, Esprit Blanche abandonna Montmartre pour une autre maison à Passy, plus grande, où son fils Émile lui succéda en 1852. Dans le même esprit que son père, Émile Blanche soigna beaucoup d'autres patients célèbres : Charles Gounod, plusieurs membres de la famille Halévy, Marie d'Agout, Guy de Maupassant, la comtesse de Castiglione, maîtresse de Napoléon III, Théo van Gogh, frère de Vincent, etc.

Le livre de Laure Murat, premier ouvrage important consacré à cet "asile" de luxe que dirigèrent les docteurs Blanche père et fils pendant soixante-



La folie Sandrin, rue Norvins, où le docteur Blanche avait sa clinique pour malades mentaux.

treize ans, fruit d'un remarquable travail de recherche et de documentation, fourmille en même temps d'anecdotes, et d'aperçus sur la grande histoire. À travers la vie de cette maison, c'est l'histoire de la psychiatrie au XIX^e siècle qui est retracée, et un tableau de la société française sous Louis-Philippe et Napoléon III : la cour et la ville, le rôle de la famille, la place des femmes, la situation des artistes... C'est un très bon livre d'histoire.

N. M.

Le feuilleton de la Commune en BD

● **Le cri du peuple (Les canons du 18 mars)**, bande dessinée, par Jacques Tardi et Jean Vautrin. Éditions Casterman. 80 pages, 105 F.

Nuit du 18 mars 1871. Deux bataillons de ligne, 4 000 hommes, avancent en tapinois dans la nuit parisienne, montant vers la butte Montmartre pour s'emparer des canons de la Garde nationale (c'est-à-dire du peuple) et les livrer à Monsieur Thiers. Un cri : le garde national Turpin lance l'alarme. Il tombe mortellement blessé, mais les gens accourent. Louise Michel et Clémenceau sont là. Le peuple s'interpose, il ne laissera pas prendre ses canons. Le général Lecomte donne l'ordre de tirer dans le tas. Les soldats n'obéissent pas. Crosse en l'air, ils fraternisent et... c'est le début de l'insurrection, le début de la Commune de Paris.

C'est également le début du *Cri du peuple*, une bande dessinée réalisée par Jacques Tardi, adaptation du roman de Jean Vautrin.

Vautrin a écrit *Le cri du peuple* en 1999. Le livre se déroule le temps de la Commune et de sa féroce répression. C'est un roman historique, où passent des personnages bien réels de l'Histoire, mais c'est aussi un roman dans le style des feuilletons du XIXe siècle, foisonnant, aux multiples personnages, plein d'intrigues mystérieuses, de destins croisés, de rebondissements. Aussi Tardi a-t-il décidé d'y consacrer un triptyque. Le premier volume vient de sortir, intitulé *Les canons du 18 mars*, il sera suivi d'un second, *L'espoir assassiné*, puis d'un dernier, *Le testament des ruines*.

Ami de Vautrin, épris comme lui du souffle libertaire, Tardi illustre à merveille ce roman et croque le vieux Paris comme il le faisait si bien dans son *Adèle Blanc-Sec* ou dans ses adaptations des polars de Léo Malet. Les moulins de Montmartre, les ruelles, les vieux cimetières, et le sommet de la butte, une esplanade pelée dominant Paris sans que le Sacré-Cœur

lui fasse encore de l'ombre : tout cela sort magnifié en noir et blanc profonds, tandis que tringlots, argousins, biffins, truands, titis et tout le peuple de la ville vivent la passion de la Commune.

Marie-Pierre Larrivé

Une des images de Tardi. On y reconnaît Louise Michel, au milieu des petites gens de Montmartre qui s'opposent à la reprise des canons par l'armée.



Le Poulpe à Pigalle et aux Abbesses

● **Pigalle et la fourmi**, par Thierry Griffo (Le Poulpe n° 226). Éditions Baleine. 39 F.

Inventé en 1995 par l'écrivain Jean-Bernard Pouy, le personnage du Poulpe a fait du chemin. Le concept était original : il s'agissait et il s'agit toujours de faire raconter par de multiples personnalités (écrivains mais aussi journalistes, cinéastes, critiques), chacune à sa manière, les aventures d'un redresseur de torts. Seuls étaient définis son âge (40 ans en l'an 2000), son idéologie (libertaire) et son allure dégingandée (d'où son surnom de Poulpe).

Succès immédiat : Pouy a vendu des dizaines de milliers d'exemplaires du numéro 1, *La petite écuycère a café*. Mais, si les premiers Poulpe sont écrits avec soin, les suivants n'ont pas toujours été à la hauteur.

Couleurs de Montmartre

● **Couleurs de Montmartre**, textes Jean-Marc Tarrit, photos Marc Wiltz. Éditions Magellan. 70 pages quadrichromie, 15 € (98,40 F).

Voici un nouveau petit livre destiné aux visiteurs de Montmartre. Une soixantaine de photos en couleurs, beaucoup d'images incontournables (le Sacré-Cœur, le Moulin Rouge, le moulin de la Galette, les escaliers, le Lapin agile, la vigne, le Musée de Montmartre...) et aussi des vues inhabituelles, des détails inattendus : par exemple, à la grille d'entrée d'un ensemble immobilier très sélect du haut de l'avenue Junot,

Pigalle et la fourmi est le 226e livre de la série. Écrit par Thierry Griffo, déjà auteur de quelques "Série noire", il s'intéresse aux parents du détective, disparus dans un accident de voiture en 1965 et promène le héros autour de la place Pigalle et à l'angle de la rue des Abbesses et de la rue Lepic.

Le Poulpe, perdu dans le quartier d'Amélie Poulain, écrasé par la chaleur d'un été caniculaire, tente de comprendre l'incompréhensible : pourquoi et comment est-il devenu orphelin à cinq ans ? Empreint de nostalgie pour un Paris en voie d'engloutissement, plus puritain que d'habitude, ce Poulpe est mieux écrit que certains des récents livres de cette collection (toujours vendue à 39 francs). On peut toutefois reprocher une certaine minceur de l'intrigue.

Sylvain Garel

les boutons d'interphone portant des noms de peintres célèbres, Mondrian, Dali, Seurat, Arp, etc., derrière lesquels se dissimulent les propriétaires qui protègent ainsi leur anonymat...

Les textes sont de Jean-Marc Tarrit, le président de la *Société d'histoire du vieux Montmartre*, l'association qui gère le Musée de Montmartre. Textes concis mais denses, précis et bien documentés.

À noter : l'éditeur est lui aussi du 18e arrondissement. Il est domicilié 59 rue Caulaincourt.

N. M.

18^e

EXPOS

Les Rencontres photographiques du 18e



Une des photos qu'Olivia Bruynoghe a rapportées d'un séjour de neuf mois dans la Bande de Gaza : c'est l'une des 23 expositions des Rencontres.

Vingt-trois expositions photographiques à travers le 18e arrondissement : c'est la troisième édition des *Rencontres photographiques du 18e* (novembre et décembre 2001), organisées par l'association AIDDA. Consacrées, comme lors des éditions précédentes, à "la photographie sociale et documentaire", elles ont cette année pour thème : *Cités et diversité*.

● **À la mairie du 18e**, du 23-11 au 13-12 :

- *Regards mixtes*, par les collectifs de photographes Argos, Bar Floréal, In situ, Le fil rouge, Safran, Tango, Tout azimut, Vues d'ici, Le laboratoire.

- *Le 18e dans tous ses états*, et *Portraits de responsables d'associations*, par les photographes d'AIDDA.

● **À la Femis**, 6 rue Francœur : - 23-11 au 8-12, invité des Rencontres, **Philippe Roulet**, *Curriculum vitae*. - 23-12 au 20-1, **Roger Rozewajg**, *Fragment de terre*.

● **À Autres regards**, 26 rue Montcalm : - 30-11 au 11-12, **Thierry Chazelon**, *Un village anatolien*, et **Arloul**, *Nocturnes*.

- 12-12 au 25-12, **Olivia Bruynoghe**, *Gaza 1994*.

- 12-12 au 30-12, **Zaia Ingold**.

● **À UVA**, 9 rue Duc :

- 26-11 au 5-12, **Pascal Linard**, *Pèlerinage gitan*, et **Irène Elster**, *Tsiganes hongrois de Strasbourg*.

- 11-12 au 23-12, **P. Panayotis**, *Famille congolaise en France*.

● **À la Fondation Boris Vian**, 6 bis cité Véron :

- 3-12 au 16-12, **Véronique Lalot**, *La vie de la ville*.

- 17-12 au 31-12, **Tristan Siegmann**, *Rencontres improbables*.

● **Au Cinéma des Cinéastes**, 7 avenue de Clichy : - 28-11 au 10-12, **Steve Franco**, *Rencontres malgaches*.

● **Au Centre Binet**, 66 rue René Binet : - 5-12 au 24-12, **Jean-Luc Barbier**, *Erythrée entre guerre et paix*.

● **Bibliothèque de la Goutte-d'Or**, rue Fleury : - 3-12 au 31-12, **Émilien Lévy**, *Et la famille, ça va ?*

● **À l'Olympic-café-LMP**, 20 rue Léon :

- 19-12 au 31-12, **Stéphane Arrighi**, *Alternative nation*, et **Gil Fornet**, *Les religions à Paris*.

● **À "Mise au point"** :

- 6-11 au 29-11, **Frances Dal Chele**, *Fondements*.

- 26-11 au 12-12, **Emmanuel Serna**, *Les Sikh de Paris*.

- 30-11 au 29-12, **Alison Smith**, *Le ballet de Shiva*.

● **À "Vis@vis"** (cybercafé), rue Stephenson :

- 13 au 31-12, **Vincent Muteau**, *Barbès-Ouagadougou*.

□ Renseignements (horaires, adresses, etc.) : AIDDA, 26 rue Montcalm. 01 42 55 06 86.

<http://www.aidda.com>

Cette rubrique présente chaque mois un aspect de l'histoire architecturale du 18^e.

Les logements sociaux pendant l'entre-deux-guerres

(suite du numéro précédent)

• L'immeuble construit par Sauvage rue des Amiraux

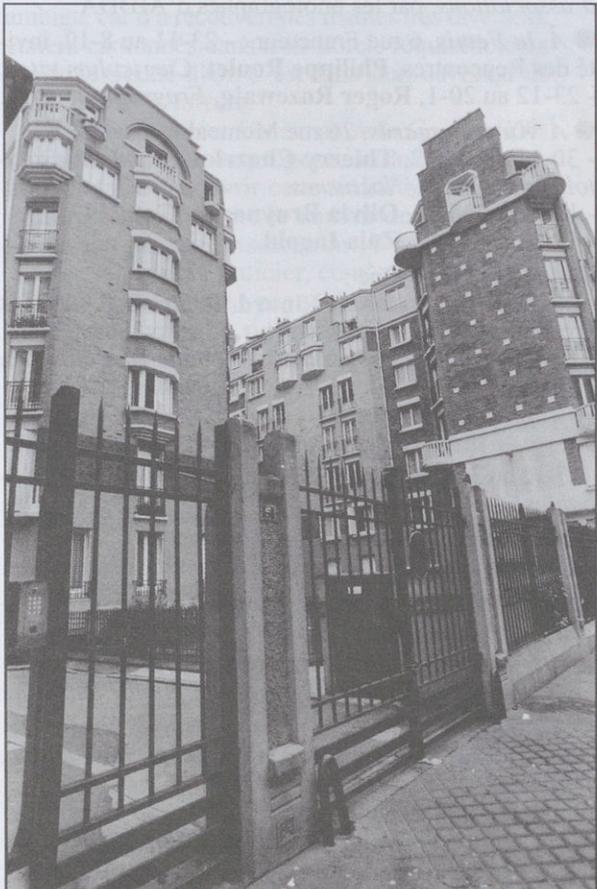
Parmi les ensembles de logements "sociaux" (HBM, habitations à bon marché) réalisés pendant les années 30, le groupe le plus intéressant sur le plan architectural est celui construit au 13 rue des Amiraux et rue Hermann Lachapelle (quartier Simplon), grâce à la ténacité du conseiller municipal du quartier Clignancourt, Amédée Dherbécourt.

Sur un terrain de 2 000 m², l'architecte Henri Sauvage put réaliser une idée qui lui était chère : étager les logements en pyramide ou en gradins, de façon à aérer la rue et à permettre aux logements des étages inférieurs de bénéficier du soleil ou, du moins, de la lumière pour la façade orientée au nord. Ce groupe a été construit de 1921 à 1926.

Les quatre-vingt-cinq logements ouvrent tous sur la rue et bénéficient d'un balcon en terrasse, l'intérieur du tronc de pyramide étant occupé au rez-de-chaussée par une piscine publique, puis par des caves, et pour les trois derniers étages, par une cour à ciel ouvert.

L'ossature est en béton armé, les façades étant closes par des murs en briques revêtues de carreaux de céramique blanche, avec un vide entre les briques et les carreaux de céramique pour assurer l'isolation. Les logements sont desservis par quatre escaliers et deux monte-charge visibles en façade.

La piscine a été restaurée en 1981 par l'agence Canal dans un genre guilleret.



Ci-dessus : une vue de la "cité Émile-Blémont" (rue Émile Blémont, rue André-Messager).

Ci-contre à droite : une vue de la cité Charles-Hermite, à la Porte d'Aubervilliers.

La parenté de style architectural est frappante.

• La cité Émile-Blémont

De construction plus traditionnelle, le groupe de logements délimité par les rues Championnet, Letort, André-Messager, Émile-Blémont, du Poteau et du Ruisseau (quartier Clignancourt) a été réalisé par l'Office d'HBM de la Ville de Paris sur un îlot classé "insalubre" (voir page 21). Il comporte 815 logements, construits en trois tranches livrées en 1929, 1931 et 1933.

Le plan d'ensemble et le style architectural rappellent ceux des cités construites à la place des fortifications, notamment la cité de la Porte Montmartre (voir notre dernier numéro).

• La cité Charles Hermite

Cependant l'Office et son agence d'architectes poursuivaient la construction de logements sociaux sur les bastions des anciennes fortifications de Paris, au fur et à mesure que l'armée les abandonnait avec une mauvaise volonté évidente. Après la cité de la Porte Montmartre, une autre cité a vu le jour le long du boulevard Ney dans le 18^e, près de la Porte d'Aubervilliers : la cité Charles Hermite, qui fut achevée en 1934. Elle est toujours conçue selon les mêmes principes d'architecture.

Bernard Marrey



Ci-dessus : œuvre de l'architecte Henri Sauvage, l'ensemble "en gradins" de la rue des Amiraux.





Vue aérienne prise dans les années 30. On distingue (à mi-hauteur, dans la partie droite) la cité Émile-Blémont, dont la construction est presque achevée, entre la rue du Ruisseau (qui traverse de haut en bas au centre de la photo) et la rue Letort. Un peu au-dessus, l'église Ste-Hélène, et plus haut la Petite Ceinture et le boulevard Ney.

À noter, en haut à gauche, un ensemble d'immeubles neufs, de couleur claire : c'est une résidence privée construite à peu près à la même époque, rue Gustave-Rouanet. On remarque que la densité des immeubles y est beaucoup plus forte que dans la cité Blémont. Un rapport de cette époque indique qu'à Paris, dans les ensembles d'immeubles privés, la densité atteignait généralement 75 à 80 % de la surface du terrain, alors qu'elle n'était que de 33 à 40 % dans les projets établis par l'Office public d'HBM.

La cité Blémont, première réalisation de la "résorption des îlots insalubres"

En 1894, le conseil municipal de Paris avait chargé le docteur Juillerat d'établir un "casier sanitaire" des 80 000 immeubles de Paris. Il s'agissait de recenser, îlot par îlot, immeuble par immeuble, les informations sur les équipements sanitaires (eau, gaz, canalisations, évacuation des eaux usées, puits, fontaines), sur l'air, la lumière, l'état du bâti, le surpeuplement éventuel, le nombre de décès par maladie transmissible...

La tuberculose tuait plus de douze mille Parisiens chaque année, mais on apprit que, si la moyenne de mortalité était de 1,8 pour mille, elle atteignait 20 pour mille dans certains garnis. On avait établi que le bacille de la tuberculose était sensible à la lumière, d'où on déduisit la nécessité d'aérer les îlots, de mieux orienter les immeubles, d'agrandir les fenêtres pour que la lumière pénètre davantage à l'intérieur des logements.

Juillerat poursuivit l'inventaire durant dix ans, puis son équipe pendant encore une douzaine d'années. Ils notèrent des améliorations : 5 263 immeubles ont été assainis entre 1906 et 1917. Mais il subsistait de nombreux "îlots insalubres", marqués par la vétusté des bâtiments et la grande pauvreté. Six étaient signalés en 1906 dans un rapport du conseil municipal, et leur nombre fut porté à dix-sept lors d'un autre débat après la guerre de 1914-1918.

D'abord Beaubourg et Clignancourt

Il fallut attendre 1923 pour qu'on commence à agir pour leur résorption. Cette année-là, des décisions d'expropriation furent votées pour deux de ces îlots insalubres, afin qu'on puisse démolir les bâtiments les plus vétustes.

L'un était l'îlot Beaubourg. Une fois les immeubles abattus, dans les années 20, rien

ne fut construit à leur place. Le "plateau Beaubourg" servit de parking aux camions des Halles et aux voitures jusqu'en 1972, où commença le chantier du Centre Pompidou.

L'autre îlot insalubre visé par ces décisions de 1923 fut aussi le seul à être entièrement reconstruit avant la deuxième guerre mondiale : "l'îlot numéro 9", dans le 18e arrondissement, entre la rue du Ruisseau et la rue Letort (quartier Clignancourt). C'était alors un ensemble d'étroites ruelles aux pavés disjoints (impasse du Mont-Viso, impasse des Deux-Frères, impasse des Kroumirs), desservant un entrelacs de maisons extrêmement pauvres et pour la plupart en mauvais état. Des cas de peste y avaient été signalés quelques années auparavant. Dans la partie nord du terrain, il y avait les ateliers de la *Compagnie générale des petites voitures*.

C'est là que l'Office public d'HBM de Paris construisit la "cité Émile Blémont".

Cité Jeanne-d'Arc et St-Gervais

Le troisième îlot insalubre démolit fut la "cité Jeanne-d'Arc" dans le 13e. La reconstruction eut lieu en partie entre 1935 et 1942, et fut achevée dans les années 1950.

Un autre îlot aurait pu être démolit dans les années 30, car insalubre : l'îlot St-Gervais-St-Paul, dans le 4e arrondissement, entre les quais et la rue de Rivoli, derrière l'Hôtel de Ville. Mais les défenseurs du patrimoine se mobilisèrent, car il comportait des maisons anciennes d'un incontestable intérêt architectural. Cet îlot ne fut donc pas démolit, et c'est là qu'on a expérimenté, pour la première fois à grande échelle, les procédures de "curetage" des cœurs d'îlot et de réhabilitation des bâtiments anciens.

18^e

CULTURE

18e Art et Dorothée Nonn proposent aux artistes un accès à l'image

Comment se faire connaître des professionnels, des médias et du grand public, lorsqu'on est artiste et inconnu ? C'est le défi relevé par Dorothée Nonn. à travers son association, *18e Art / Reflet d'artistes*, créée en juillet dernier et installée dans une boutique rue Damrémont, un projet dédié à la promotion des artistes de cirque, de théâtre, chorégraphes, peintres, sculpteurs, écrivains, réalisateurs, musiciens, compositeurs, créateurs de mode, etc.

Depuis son ouverture, *18e Art* a réalisé et produit trente-deux films, diffusés sur internet via sa *Web TV*. Certains font déjà l'objet de retransmission sur le net ou sur des chaînes du câble et du satellite.

Ces films, courts et moyens métrages, conçus comme de véritables spectacles, veulent être à la fois le reflet respectueux du travail des artistes et une vitrine qui permet la reconnaissance extérieure de leur talent.

Le respect de l'identité artistique

Dorothée Nonn s'attache à trouver des artistes peu connus, voire pas connus, et qui pour la plupart ne souhaitent pas entrer dans la course au "tout médiatique" actuel. Le credo de l'association est de leur permettre d'accéder à une communication culturelle adaptée, grâce à un support visuel, tout en respectant leur volonté d'indépendance artistique.

Une démarche que Dorothée Nonn applique depuis longtemps dans son parcours professionnel. Autodidacte, elle a débuté dans le monde du spectacle en créant des costumes pour le théâtre et le cinéma, et travaillé notamment pour Pia-lat, Sautet, Otto Preminger. Elle prend des cours de comédie : «*Je n'avais pas la vocation de comédienne, mais je voulais faire de la mise en scène. Il fallait donc que j'apprenne le fonctionnement des différents métiers du spectacle*», dit-elle.

Commence alors ce que la directrice de *18e Art* appelle son "parcours initiatique" : costumes, décors, régie, lumière, réalisation, elle veut tout connaître.

Lorsqu'elle passe à la mise en scène de ses propres spectacles, Dorothée Nonn revendique déjà la démesure et ne manque pas de culot pour obtenir ce qu'elle veut. Si elle crée une robe, c'est la plus grande robe jamais inventée. Elle rompt avec le classicisme traditionnel des spectacles pour enfants et crée des représentations ou elle mélange toutes les disciplines artistiques pour les Noël de l'Élysée sous la présidence de François Mitterrand.

Elle écrit un scénario de long métrage, le propose à Al Pacino et obtient son accord.

Elle a toujours préservé sa liberté d'expression. Qu'elle travaille pour des ministères ou des spectacles de rue, c'est l'identité de l'artiste qui prime. Telle est la revendication principale de *18e Art* avec, bien sûr, le principe de plaisir.

La rue et les technologies de pointe

18e Art allie l'art et la technique au profit de la communication artistique, celle-ci pouvant avoir lieu indifféremment dans la rue, les théâtres, les lieux insolites ou internet. Il n'y a plus de frontière entre le spectacle vivant, l'événementiel et les technologies de pointe.

Expositions, événements sont au programme, ainsi que l'ouverture d'un nouveau lieu dans le 17e arrondissement en décembre, puis dans le 9e en mars. À moyen terme, *18e Art* souhaite s'implanter dans tous les arrondissements de Paris.

Delphine Perl

□ 18e Art, 18 rue Damrémont. 01 42 59 18 18.
www.18emeart.com

L'abondance des sujets nous oblige à reporter au prochain numéro la suite de la rubrique "Histoire".

Théâtre, danse

À l'Étoile du nord
De la danse

■ **Humor**, chorégraphie de Serge Ricci
Du 6 au 8 décembre, 20 h 30

Les interprètes lancent le défi d'utiliser le corps non plus seulement comme masse en mouvement, mais en prenant en compte les éléments les plus intimes : le sang, la lymphe. Ils ravivent ainsi le sens du mot *humor* qui en latin désigne toute espèce de liquide. Celui-ci a donné à la fois les termes *humeur*, sur lequel s'est basée toute la physiologie médiévale, et *humour*.

■ **F. et Stein**, chorégraphie de Dominique Bagouet
Du 12 au 15 déc., 20 h 30

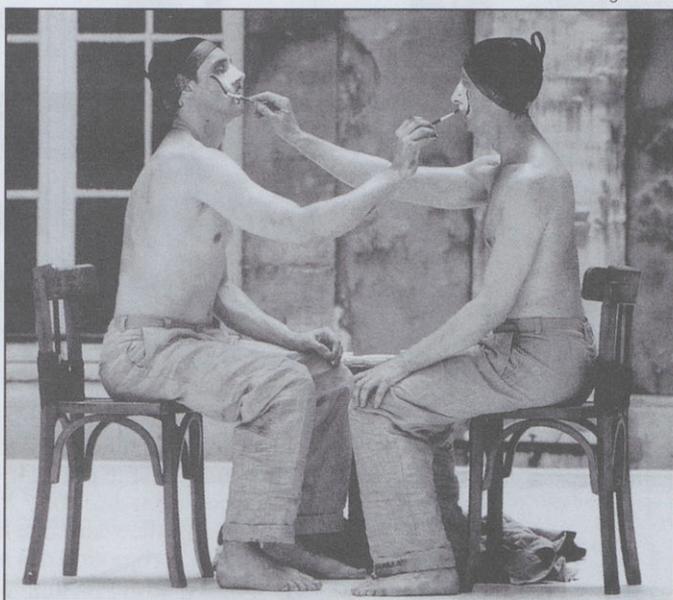
Créé par Dominique Bagouet en 1983, *F. et Stein* est ré-interprété par Christian Bourigault. C'est un solo qui, dans la continuité du premier spectacle et avec des différences, dues à l'écart temporel et subjectif entre les deux représentations, montre derrière l'écriture chorégraphique, selon l'expression de D. Bagouet, "l'homme, celui qui danse". C.C.

□ 16 rue Georgette-Agutte.
01 42 26 47 47.

Au Théâtre des Abbesses
Encore de la danse

Comme à l'Étoile du Nord, la danse occupe la scène des Abbesses durant tout le mois de décembre. Et n'attendez pas le dernier moment si vous souhaitez voir ces spectacles : lorsque la danse est au programme dans cette salle, tout est réservé longtemps à l'avance. La danse contemporaine attire un public de plus en plus nombreux et fidèle.

■ Le 1er décembre à 15 h, **Lyn-da Gaudreau**, chorégraphe canadienne. ■ 1er déc. 20 h 30, **Emio Greco**, solo et duo avec Bertha Bermudez Pascual. ■ Du 4 au 6 déc., **Catherine Diverres**, du Centre chorégraphique national de Rennes. ■ Du 11 au 15 déc., **Jan Fabre**, du Ballet royal de Flandre (un habitué du Théâtre de la Ville et des Abbesses), dans *Mes mouvements sont comme des chiens errants*. ■ Du 18 au 30 déc., **Joseph Nadj et Dominique Mercy**, du Centre chorégraphique national d'Orléans, dans un duo, *Petit psaume du matin*. □ 31 rue des Abbesses. Rés. 01 42 74 22 77.



Petit psaume du matin, chorégraphie de Josef Nadj, au Théâtre des Abbesses

Lavoir moderne parisien
La poussière qui marche

Tchernobyl, 1986

D'après *La supplication*, de Svetlana Alexievitch
Du 11 au 15 décembre

Le 26 avril 1986, deux explosions détruisent un réacteur de la centrale de Tchernobyl : c'est le plus grave accident nucléaire de tous les temps. Dix ans plus tard, la journaliste biélorusse Svetlana Alexievitch part à la rencontre du "monde de Tchernobyl". Avec *La poussière qui marche*, la compagnie du *Théâtre des Turbulences* souhaite donner corps et vie à plusieurs de ces entretiens, non pour souligner l'horreur de Tchernobyl, mais pour en faire ressortir le quotidien. Les petits riens qui alimentent une vie, leur poésie, les particularités de chaque personne, la lâcheté, la violence, le courage, la beauté des gens... suffisent amplement à émouvoir. D.P.

■ **Également au LMP**, le 20 décembre, *L'amour en toutes lettres, questions à l'abbé Viollet sur la sexualité*. (Voir page 24.)

□ 35 rue Léon. 01 42 52 09 14

Au Tremplin théâtre

Les Ophéliennes

de S. Revillet et L. Josnin
Les 6, 13, 20 et 27 décembre

Albertine a grandi dans une maison perdue dans la campagne, jusqu'à l'âge de 10 ans. Est arrivée alors Roberta, une jeune fille qui doit la garder. Un jour, les parents ne sont pas revenus. Albertine et Roberta vivent retirées du monde depuis treize ans. Le spectacle dit leurs rêves, leurs fantasmes, dans un monde sans repères de temps ni d'espace. R.P.

■ **Également au Tremplin théâtre**, *Sophie la harpiste*, de et avec Sophie Bonduelle, nous charme et nous amuse au son

de sa harpe, du 7 au 30 déc., les vendredis et samedis à 20 h 30, dimanches à 15 h 30.

□ 39 rue des Trois Frères.
01 42 54 91 00.

Et aussi

■ **À la Halle St-Pierre**, le 13 déc. 19 h 30, lecture-spectacle : *Le dernier jour d'un condamné*, d'après Victor Hugo.

■ **Au Trianon**, le 11 décembre, *Casse-noisette*, ballet. • Les 12, 13, 18, 19, 20 et 21 déc., *La fille de Madame Angot*, opérette. Rés. 08 20 80 04 00.

■ **Au Sudden-Théâtre**, du 4 déc. au 6 janv., 18 h 30, *Pourquoi t'es tout seul*, par la compagnie *Les Maké*, fable tragico-comique sur l'amour. • Jusqu'au 16 déc., mar. à sam. 21 h, dim. 17 h, *L'ombre si bleue du cœlacanthe*. • Du 18 déc. au 20 janv., tlj sauf lundi 20 h 30, *If I were me*. (14 bis rue Sainte-Isaure. 01 42 62 35 00.)

■ **À l'Atelier**, jusqu'au 30 décembre, *La ménagerie de verre*, de Tennessee Williams.

■ **Au Funambule**, jusqu'au 31 décembre, *Un Air de famille*.

■ **Au Théâtre Montmartre-Galabru**, *Célibattante*, du mar. au sam. 20 h. (Voir notre numéro d'octobre). **Kamel**, du mar. au sam. 22 h.

■ **Au Théâtre de Dix Heures**, **Sellig** à 22 h jusqu'au 31 déc. Et aussi : **Sorties d'artistes** (orchestre burlesque) les samedis 8 et 15 décembre à 17 h (et samedis 19 janvier, 9 février, 9 mars, 6 avril), avec à chaque fois un spectacle différent.

Pour les enfants

À la Halle St-Pierre

Quand les poulpes auront des dents

Jusqu'au 19 décembre

Spectacle chorégraphique pour enfants de 5 à 10 ans. Amoureuse d'un marin dont elle n'a entendu que le chant, la sirène s'apprête à quitter la mer pour le monde terrestre. Encore faut-il apprendre à marcher...

□ Merc. 14 h et 16 h. Sam. et dim. 14 h 30 et 16 h.

Le cirque à la cour du Maroc

Le cirque Médrano restera dans la cour du Maroc (entrée par la rue d'Aubervilliers) jusqu'au 22 décembre. La plupart des séances sont réservées à des collectivités. Le cirque sera cependant ouvert au public dimanche 2 décembre (séance à 10 h), samedi 15 (à 20 h 30), mercredi 19 (à 10 h).

□ Réservation 0 820 811 111 et 0 892 692 694 (ou vente sur place).

■ **Au Sudden Théâtre**, *Abra-cadabra* ("à la poursuite de la sorcière bleue"), comédie musicale écrite par Majax. À partir

du 12 déc., mer., sam. et dim. à 14 h 30. Tlj sauf lundi pendant les congés. 01 42 62 35 00.

■ **Au Funambule**, *Le clown Barbiche* (3 à 12 ans), mer. 10 h 30 et 14 h, lun. à ven. pendant les congés. 01 42 23 88 83.

■ **Au Montmartre-Galabru**, *La fabuleuse histoire du chien Marcel* (comédie musicale, voir l'article de notre n° 77). À partir de 4 ans. 01 53 72 93 49.

Musique

JAZZ

À l'Olympic-café

La Compagnie des musiques à ouïr

Du jazz libertaire

Le 15 décembre

Issus des meilleurs cépages de la célèbre compagnie Lubat de Gascogne, le phénoménal Christophe Monniot (saxos), l'époustouflant Denis Charolles (percussions) et le non moins génial Rémi Sciutot (saxo baryton) forment sans doute le trio de jazz libertaire le plus dévastateur du moment.

■ **Également à l'Olympic-café** : Le 7 décembre, *African Mood* (jazz et musique du Mali). • Le 27 et le 28, *Lycanthrope*, quintet qui réunit des sons traditionnels de divers pays, des influences rock, jazz, drum'n bass, pour une musique hypnotique.

□ 20 rue Léon.

■ **Au Studio des Islettes** : Le batteur **Sunny Murray**, un des pères de ce lieu de jazz, revient le 7 décembre, avec le pianiste **Bobby Few**, autre figure de la grande époque du *free*, et avec le trio d'Alan Silva. • Tous les vendredis et samedis, concerts. Jam-sessions les lundis, mardis, mercredis, jeudis. (10 rue des Islettes. 01 42 58 63 33.)

À la Cigale *Stomp* à nouveau prolongé jusqu'au 31 décembre

Le groupe de percussionnistes fut créé en 1991 par les Anglais Luke Cresswell et Steve Mc Nicholas. Le succès fut immédiat et les leaders résolurent de former cinq équipes, une établie à New York et quatre autres en tournée dans le monde. Le verbe *to stomp*, en anglais, veut dire *frapper du pied* (*to stomp out* = *sortir d'un pas lourd et bruyant*, généralement pour marquer son mécontentement). Comme nom il peut être synonyme de *swing*, et c'est aussi une onomatopée significative.

Depuis plusieurs années, la troupe des huit acolytes martèle le plateau de la Cigale, et à chaque fois c'est un énorme succès (malgré le prix : 235 F). cette année, leur spectacle est prolongé pour la troisième fois. Pieds, mains, corps, balais, fûts, éviers, sacs plas-

tiques, journaux, poubelles, tuyaux, pelles, tonneaux, tout est bon pour battre la mesure et tourner en dérision et en poésie les bruits familiers de notre univers industriel. Et le rythme tribal et primitif enfoui au plus profond de nos oreilles perce à travers le bruissement désordonné, coutumier et moderne du monde urbain.

Comme dans un conte de fée, les objets du quotidien, las de leur travail et de leur utilité, se mettent à bruires, à danser en cadence de manière "inouïe", dans un transport de fièvre et de folie réjouissantes. Le sable crisse, les balais frappent, les éviers s'écoulent comme des vessies, les journaux claquent comme des ailes d'oiseaux. C.C.

□ 120 boulevard Rochechouart.
01 49 25 89 99.

Chanson, etc.

Lavoir Moderne Parisien

Les enfants des autres

Avec **Les Acrobates** en première partie.

Du 4 au 8 décembre

Cette formation parisienne iconoclaste évolue dans un répertoire aux influences multiples où musique classique contemporaine, jazz et hardcore se côtoient sans qu'aucune de ces références ne prenne le pas sur les autres. Des compositions qui font la part belle à l'imaginaire enfantin : aux cauchemars, mais également à la poésie brute et à l'improvisation joyeuse. Il y a dans cette musique à la fois bucolique et terrifiante comme des réminiscences hallucinées des comptines populaires.

D.P.

À la Cigale

Jorane

Une Québécoise et un violoncelle

Le 10 décembre, 20 h

La plus récente découverte venue du Québec, dans la chanson, s'appelle Jorane, 25 ans, et ce qu'elle fait ne ressemble à rien d'autre. Zappant de Bach à Zappa, elle invente une langue et une musique aux sonorités jamais entendues, loin des modes dominantes. On l'avait entendue déjà, en octobre dernier au Théâtre des Abbesses. Pour dérouter un peu plus, elle s'accompagne au violoncelle. «*J'aime la chorégraphie de la main gauche sur l'instrument*», explique-t-elle.

Théâtre de Dix Heures

Marie-José Vilar

Une de la "tribu"

Du 4 au 8 décembre, 20 h 30

Il y a, dans le monde de la chanson, des réseaux, des groupes d'amitié fidèle. Marie-José Vilar fait partie d'un de ces réseaux, qui se désigne lui-même sous le nom de "la tribu".

Quoi de commun entre les membres de cette "tribu", entre par exemple le répertoire anarchiste de Serge Utgé-Royo (qu'on a vu le mois dernier au Divan du monde), la verve endiablée de Christophe Bonzom (qu'on reverra en janvier aux Abbesses), et les chansons intimistes du dernier CD de Marie-José Vilar, *Vies privées*, qu'elle présente ce mois-ci au Dix Heures ? En commun : une diction et une musique toujours claires, le refus des "chiqués" à la mode et des combines du show-bizz. C'est beaucoup.

Les chansons de *Vies privées* jouent sur les petits riens d'une vie ordinaire, la vie d'une jeune femme, plutôt bourgeoise, récits sans emphase où dans une fêlure de la voix, une chaleur

Au Café littéraire du Petit Ney

- 5 décembre 18 h : Rencontre avec le théâtre *L'Étoile du nord*.
- 7 décembre 20 h 30 : L'amour en toutes lettres (voir page 24).
- 9 décembre 15 h - 19 h : Café chantant. Sur un thème donné (ce mois-ci, "Peaux et oripeaux"), les personnes présentes sont invitées à offrir une chanson, un texte, un numéro...
- 11, 15, 16 déc. 19 h : "Apéros-contes" autour de Maupassant.
- 21 déc. 20 h 30 : Jean-Claude Asselin et sa mandoline.

□ 10 av. de la Porte-Montmartre. 01 42 62 12 41.

Au restaurant Lectures gourmandes

- 1er décembre, 20 h, les Parvis poétiques, trois poètes du Moyen-Orient.
- 4 déc., 20 h, Scène ouverte à tous (théâtre, poésie, chanson, musique, "coup de gueule"...).
- 5 décembre, 16 h 30, pour les enfants, Chansons et berceuses de toutes les couleurs, avec goûter.
- 13 déc., 20 h, dîner-concert, Birgit Yew (violoncelle et voix).
- 21 déc., 20 h, dîner-concert, *La Vache* (réservation indispensable, 01 42 55 27 12).

□ 28-30 rue de la Goutte-d'Or.

soudaine, affleure l'émotion.

La jolie chanson *Petit déjeuner*, après l'évocation des orages de l'amour, s'achève ainsi : «*La lumière est douce / Près des baies vitrées / Et le pamplemousse / Sucré.*» N.M.

■ **Au Trianon** : Le 4 décembre, **Henri Dikongué**. • Les 6, 7, 8 déc., **Les nuits des musiciens** : 38 musiciens et chanteurs programmés, notamment **Jean-Jacques Milteau** le 7, **Michel Portal** et **Daniel Humair** le 8, **Arthur H** et **Brigitte Fontaine** le 9. (Rés. 08 92 69 70 73.)

■ **À l'Olympic-café** : Le 5 déc., **Passio**, cinq femmes interprétant des chants du sud de l'Italie. • Le 14, **Les Pepitas**, fanfare 100 % féminine de groove pimenté. • Le 19 et le 20, **Nuits de Princes**, musique russo-tzigane. • Le 29, soirée afro-cubaine. • Le 4 décembre, l'Olympic

ouvre sa scène aux amateurs pour les **Improléons**. (Autres programmes : 01 42 52 29 93.)

■ **Au Divan du monde, concerts et nuits du Ramadan** : Les 1, 7 et 8 déc., 19 h 30-22 h 30, Zaza Hassan. Les 15 et 16 (mêmes heures), Leïlat El Tarab. Le 15, de 23 h 30 à 5 h, New Bled Vibrations. • Les autres programmes du Divan du monde : 01 44 92 77 66.

Expositions

Musée de l'Érotisme

The most erogenous zone

Jusqu'au 22 mars

Où est la zone la plus érogène du corps humain ? Pas sous la ceinture, mais dans la



Les objets usuels deviennent des objets sexuels dans les gouaches du Britannique Julian Murphy.

(Musée de l'Érotisme)

tête. Julian Murphy le démontre en détournant les objets usuels pour en faire des objets sexuels.

Il expose une centaine de gouaches représentant aspirateurs, pinces à linge, embauchoirs, sabliers, cintres, stylos, casse-noisettes, tire-bouchons, revolvers... Sous son pinceau, ces ustensiles prennent des allures coquines, voire perverses : deux couteaux suisses dépliés face à face s'accouplent, un sécateur allonge ses longues jambes, une pince à linge montre son galbe, un aspirateur arbore des postures soumises, une mandoline entre en érection... Les légendes des tableaux sont autant de jeux de mots (intraduisibles souvent).

M.P.L.

□ 72 boulevard de Clichy. 01 42 58 28 73.

Votre fille a 20 ans

Pièces d'orfèvrerie de **Thierry Grave**

Du 8 au 15 décembre

Hyperactif dans la vie culturelle du quartier des Abbesses, Thierry Lefèvre-Grave est orfèvre et sculpteur, deux métiers qui mêlent l'art et l'arti-

sanat. Son exposition annuelle est un hommage à sa fille, 20 ans cette année. Elle présente la collection 2001, entièrement renouvelée à la suite d'une razzia de cambrioleurs en janvier : coupe-papier, bagues, broches, bracelets, blaireaux, etc., objets d'art "uniques" où opale, améthyste, cristal, corail, quartz jouent de leur éclat, de leur transparence ou de leurs stries avec les formes des métaux précieux.

C. C.

□ 24 rue Durantin. 11 h à 13 h et 15 h à 19 h. 01 42 23 65 60.

À l'Étoile du nord

—Trans—

Exposition photos

Jusqu'au 15 décembre

«*Cette exposition n'est pas une chorégraphie photographiée*», précise la danseuse Laurence Marthouret, qui a travaillé avec le photographe Frédéric Fichet. Le titre de ce "solo photo-chorégraphique", *Trans*, préfixe signifiant *par-delà, à travers*, est phonétiquement proche de *transe*. Ce travail traduit l'instant transitoire et fugace, entre présence et absence, entre fixité et mouvement — ce qu'évoque également la musique de Florence Smadja, élaborée à partir de sons et de bruits enregistrés lors de la prise de vue.

C. C.

□ 16 rue Georgette-Agutte.

Et aussi

■ **Galerie RAM** (29 rue Germain-Pilon, 01 42 57 22 58) : Jusqu'au 31 déc., **Schoumann**.

■ **Halle St-Pierre** (2 rue Ronard), hall d'accueil : du 17 au 31 déc., **Xandra Dullenkopf**. Rappelons que les deux grandes expositions *Aux frontières de l'art brut* et *Noir sur blanc* s'achèvent le 6 janvier.

■ **Cargo 21** (21 rue Cavé) : "Cargo de Noël", trente artistes débattent leurs petits formats.

■ **Galerie d'Orsel** (47 bis rue d'Orsel) : **Charles Cambe**.

■ **Au café La Pomponnette**, rue Lepic, peintures de **Michel Gambier** («la taoumachie, le jazz, les clowns»).

Ces deux pages ont été rédigées par Cendrine Chevrier, Delphine Perl, Rose Pynson, Marie-Pierre Larrivé, Noël Monier.

À la mairie du 18e le village des Abbesses d'un siècle à l'autre



● Exposition photos de Dominique Chauvat et Jean-Pierre Poënot. Du 17 décembre au 5 janvier.

Le principe est simple : 105 cartes postales du début du XXe siècle, représentant des lieux du quartier des Abbesses, et 105 photos prises en 2001, montrant les mêmes lieux, environ un siècle plus tard, photographiés exactement sous le même angle. À chacun de repérer changements et constantes. Exposées en octobre dernier, lors de la "Fête au village Lepic-Abbesses", chez cinq commerçants du quartier (*la Pomponnette, la Mascotte*, etc.), ces photos avaient eu un franc succès. Elles sont présentées à nouveau à la mairie.

Ce travail (considérable) a été réalisé par Dominique Chauvat, habitante du quartier et journaliste à FR 3-régions, et Jean-Pierre Poënot, de *Photo-Abbesses* (15 rue des Abbesses).

Ils espèrent en tirer un livre. Une sélection de ces images est présentée en permanence au café *Chez Boivin*, rue Germain-Pilon (l'ex-"Gerpil").

Il a monté un spectacle à partir des lettres adressées jadis à un abbé pour lui demander conseil sur la sexualité. Il en prépare maintenant un autre avec des personnes âgées habitant le 18e.

Didier Ruiz, homme de bonne Compagnie

«**L**e baiser est défendu entre fiancés. Oui, mais en a-t-on le droit si on ne met pas la langue ?», «Puis-je exiger de ma femme le devoir conjugal, et combien de fois, quelle est la norme ?», «Si je suis entraînée malgré moi à la jouissance, est-ce faute vénielle ou mortelle ?»

Ces questions, et tant d'autres, ont été posées entre 1924 et 1943 par des catholiques pratiquants s'adressant à l'abbé Viollet, prêtre et dirigeant d'une association pour le mariage chrétien. Il prodiguait ses conseils, disait ce qu'il fallait et ce qu'il ne fallait pas faire en matière de sexualité, oralement dans sa paroisse, et dans des revues où il recevait un abondant courrier des lecteurs.

L'histoire de l'abbé Viollet a fait l'objet, en 1995, d'un livre de l'historienne Martine Sevegrand et, depuis cinq ans, d'une "mise en espace" orchestrée par Didier Ruiz et sa Compagnie des hommes.

Habitant de longue date du 18e – dix ans du côté de Jules Joffrin puis depuis quatre ans rue André-Del-Sarte –, comédien de profession, spécialisé dans le théâtre contemporain, Didier Ruiz est tombé un jour par hasard sur une brève chronique du livre dans *Télérama* se terminant par ces mots «Ça ne m'étonnerait pas que les gens de théâtre s'emparent de ces textes.» Il s'en est emparé.

«J'ai eu envie de m'engager personnellement, de m'adresser directement au public et donc de me lancer dans la mise en scène. De plus, ces lettres intimes, à la fois d'une grande pudeur et d'une grande impudeur, révélatrices d'un tel désarroi, m'ont profondément touché», dit-il. Il a créé la Compagnie des hommes pour pouvoir présenter ces lettres. Ainsi est née une pièce de théâtre pas comme les autres, *L'amour en toutes lettres*, où des comédiens d'aujourd'hui disent ces messages, ces bouillottes à la mer lancées autrefois.

Le public rit, mais ne se moque pas...

«Au départ, j'avais réuni autour de moi dix-huit comédiens, des gens pour la plupart avec qui j'avais déjà travaillé, et il était prévu de faire dix représentations, pas plus, dans des lieux non théâtraux, bars, boutiques, salles d'associations... Cinq ans plus tard, les comédiens sont trente-cinq au total et nous avons dépassé les 260 représentations. Je voulais arrêter, ils ne voulaient pas... et maintenant, moi non plus je ne veux pas, je ne peux pas m'arrêter. À chaque représentation, c'est la même chose et cela résonne différemment, c'est sans fin», déclare-t-il, étonné du succès mais comprenant, lui qui n'a pas 40 ans, «combien cela peut toucher des gens qui ont vécu cette époque de tabous et d'interdits, et interpeller les plus jeunes sur l'évolution de notre société».

«Ces lettres sont insensées. C'est parfois drôle, parfois atterrant, souvent hallucinant. Mais, au-delà des naïvetés, il y a chez ces gens un grand besoin d'amour, une grande humanité. Aussi, notre mise en scène est basée sur le respect. Le public rit plus qu'à son tour mais ne se moque pas. Nous voulons faire passer la dignité des correspondants de l'abbé.»

Deux représentations dans le 18e

Didier et sa compagnie tournent à travers la France, jouent tantôt tous ensemble, tantôt en plus petits groupes. Cela dépend des disponibilités de chacun, et des lieux. En décembre, ils

Photo Christian Adnin (www.chambrenoire.com)



Didier Ruiz : «Ces lettres, souvent insensées, révèlent un tel besoin d'amour...»

donnent deux représentations successives dans le 18e. Vendredi 7 décembre, ils sont au *Petit Ney* en formation restreinte de douze comédiens, disant chacun une lettre. (La pièce y avait déjà été jouée en juin 1999.) Jeudi 20 décembre, ils sont au *Lavoir moderne parisien* en formation complète, tous les trente-cinq, le grand orchestre dirigé par Didier, le seul à ne pas jouer, «je perdrais l'écoute», dit-il.

Un spectacle sur la mémoire à partir d'une mosaïque de souvenirs...

Didier Ruiz est parallèlement engagé dans une autre aventure, complètement différente et pourtant très analogue : recueillir les souvenirs, «les bribes de petits souvenirs» de vieilles gens, et les faire monter sur scène pour les restituer. Cela s'appelle *Dale recuerdos* (Je pense à vous), souvenir de ses origines espagnoles.

«Tout a commencé, raconte-t-il, il y a deux ans. J'étais en résidence à Béziers dans la compagnie de Gilbert Rouvière et il m'a donné carte blanche. J'ai proposé un travail sur la mémoire, la mémoire des vieilles gens. J'ai passé des annonces dans le journal local le *Midi libre*, demandant aux plus de 70 ans de me contacter. J'en ai accueilli une dizaine. Je leur ai demandé de retrouver les petits riens de leur jeunesse. Vous savez, à la manière de Perec, "je me souviens"... Les berceuses d'enfance, les chansonnettes que fredonnaient les parents, les jouets préférés, les prénoms des copains-copines d'école, des expressions, des bouts de feuilletons radiophoniques, de réclames... toutes sortes de petites choses, une mosaïque d'impressions qui deviennent tout un monde.»

Prise de contact, séances individuelles (trois fois une heure et demi ou deux heures), puis séances collectives (six fois deux heures), et on se lance pour une représentation en public. Didier Ruiz a monté un premier *Dale recuerdos* au *Zinc Théâtre* de Béziers. Il a récidivé un an plus tard à La Villette lors des *Rencontres 2000*, puis cet été lors du festival d'Avignon. Et maintenant, il se prépare à en monter un autre chez lui, chez nous, dans le 18e, avec des habitants du lieu. Les représentations sont déjà programmées : 23, 24 et 25 janvier au *Théâtre ouvert*, cité Véron.

«J'avais tout naturellement pensé m'adresser aux résidents de l'hôpital Bretonneau, cru que son service d'animation serait trop heureux de m'accueillir et de me présenter aux pensionnaires mais je me suis heurté à la lourdeur, à la longueur des procédures administratives. Alors, je fais sans, je fais autrement», dit-il. L'expérience est recon- nue, co-produite par la Direction régionale des affaires culturelles

d'Ile-de-France et la mairie du 18e, mais Didier se débrouille pour trouver ses "acteurs". Il a mis des annonces chez les commerçants, à *Télé Montmartre*, au *Petit Ney*, dans *Le 18e du mois*, il compte sur le bouche-à-oreille. Il y croit mais il est pressé, le travail doit commencer le 10 décembre. (01 42 62 64 90.)

«Je suis pressé mais je suis ravi, ravi de réaliser quelque chose avec les gens de mon quartier. Et puis ce genre d'expérience est fascinant, les gens sont extraordinaires. Ils ne sont pas des célébrités, ils n'ont rien fait de spécial et ils se révèlent des héros du quotidien», souligne cet homme de bonne Compagnie.

Marie-Pierre Larrivé

□ Représentations de *L'amour en toutes lettres* dans le 18e :

- *Le Petit Ney*, 10 av. Porte-Montmartre : vendredi 7 déc., puis 22 mars 2002, à 20 h 30.
- *Lavoir moderne parisien*, 35 rue Léon : jeudi 20 déc., puis lundi 29 avril 2002, à 20 h 30.